



Livret de garantie



www.lapeyre.fr

Édition avril 2014

LAPEYRE

notre engagement satisfaction



Cher Client,

Nous vous remercions pour votre achat dans un magasin Lapeyre.

Nous sommes heureux de vous remettre ce livret qui précise les garanties légales et commerciales des produits, ainsi que des prestations achetées chez Lapeyre.

En vous remerciant de votre fidélité,

Très cordialement.

votre magasin Lapeyre



SOMMAIRE

Bien préparer votre contact auprès de notre SAV 4-5

Les règles d'or à suivre pour bien profiter de vos produits et de vos garanties !

Réserves à la livraison - Réception - Stockage - Pose 6

Entretien - Pièces détachées - Intervention à domicile 7

La Garantie Lapeyre

Quelques définitions... 8

Objet de la Garantie Lapeyre 8

Garantie sur le produit de remplacement 8

Garantie Lapeyre accordée sous réserve de conditions 9

Ce que la Garantie Lapeyre ne couvre pas 9

Menuiseries extérieures 10

Aménagements intérieurs 22

Revêtements 28

Cuisine 34

Salle de bains 36

Mieux comprendre le fonctionnement de sa robinetterie 40

Quelles sont les causes d'altérations possibles d'une robinetterie 41

Garanties légales 42

> Bien préparer votre con

Vous rencontrez un problème avec vos produits ?

Nos calls center SAV implantés au plus près de chez vous sont à votre écoute 6 jours/7* pour vous trouver une solution

Vous pouvez également déclarer votre problème produit en magasin.



Nos chargés de clientèle SAV à votre disposition par téléphone pour réaliser un premier diagnostic de votre situation et vous apporter une solution adaptée



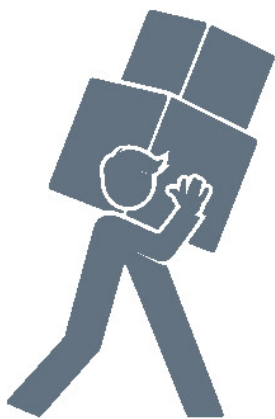
Nos techniciens SAV itinérants qui interviennent chez vous pour remettre en conformité vos produits sur toute la France

* Joignable du lundi au samedi, coût d'un appel local.

Les règles d'or

à suivre pour bien profiter de vos produits et de vos garanties !

> Réserves à la livraison



- Dans le cas d'une livraison par notre magasin vous devez porter sur le bon de livraison les réserves concernant les avaries de transport et les **confirmer dans les 3 jours** par courrier simple, adressé au transporteur ainsi qu'au magasin.
- Nous vous conseillons de vérifier les produits **au moment de la livraison** pour vous assurer de leur bon état et de leur conformité avec votre commande.

> Réception



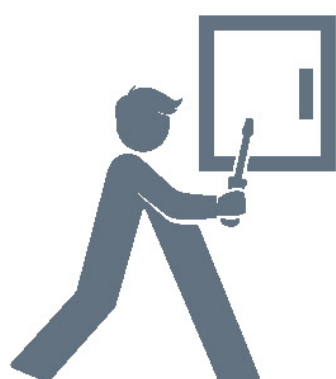
- **Contrôlez votre produit dès sa réception**
- Conformité des dimensions, du sens d'ouverture, de la teinte, etc.
- Conformité de votre commande.
- Bon état du produit. Pour les plans, les électroménagers et les éléments en **verre** (étagères, miroirs, vasques, portes et cabines de douche), **contrôlez leur état impérativement dès réception.**
- Conservez vos factures et notices de pose, de réglage et d'entretien.
- Vérifiez les numéros de lots des cartons de carrelage (voir p. 30).
- ATTENTION
- **Vous disposez de 15 jours calendaires suivant le retrait en magasin de votre produit pour toute réclamation portant sur un défaut apparent sur le produit (rayure, casse, choc, fissure) ou pièce manquante. Après expertise par Lapeyre et si sa responsabilité est reconnue par Lapeyre, Lapeyre s'engage, selon le cas, à réparer le produit ou à fournir gratuitement en magasin un produit de remplacement.**

> Stockage



- Passez deux couches de produit de finition (lasure, peinture, vernis) en cas de stockage d'un produit brut.
- **Stockez votre produit**
- À l'abri des intempéries, des projections (plâtre, ciment...) et des chocs.
- Dans une pièce sèche et ventilée.
- À plat (fenêtres, portes, portails, volets battants) afin d'éviter les déformations.
- Dans une ambiance (humidité, température) la plus proche de celle où le produit sera mis en œuvre (sols stratifiés et parquets).

> Pose



- Sous 15 jours après la date d'achat, protégez vos produits avant la pose (sauf mention contraire au catalogue), par une première couche de traitement (lasure, peinture microporeuse, vitrificateur) au niveau de toutes les faces, champs, bâti etc.
- La pièce doit être parfaitement saine, sèche et ventilée,
- Les supports doivent être plans, propres, secs et stables,
- Les produits doivent être posés dans une ambiance normale d'un intérieur d'habitat,
- La pose doit être effectuée conformément à la notice de pose, aux normes (DTU et CPT)* et aux règles de l'art.

- Respectez les prescriptions des notices de pose fournies avec le produit.
- **Comment mettre en œuvre la Garantie Lapeyre ?**
- Si un défaut apparaît après sa mise en œuvre, vous devez le signaler par écrit au magasin où vous avez effectué votre achat ou au SAV de votre région, **dans les meilleurs délais** et **en joignant à votre réclamation une copie de votre facture. Les modalités d'application des garanties s'appliquent à partir de la date de facturation.**
- **Ne posez pas un produit avec un défaut apparent.**
- **Dans le cas contraire et sous réserve de nous avoir signalé le défaut dans les 15 jours calendaires suivants l'achat, notre garantie se limitera à la fourniture du produit de remplacement sans main-d'œuvre ni déplacement.**

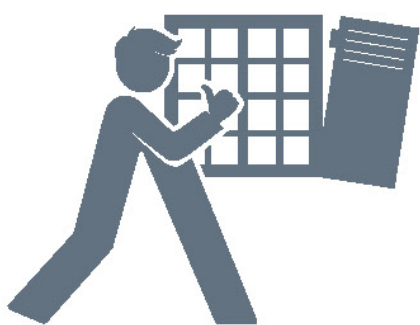
*DTU : Documents Techniques Unifiés. CPT : Cahier de Prescriptions Techniques.

> Entretien et réglage



- **Pour profiter pleinement de votre produit**
- **Apportez-lui les réglages et entretiens nécessaires à son bon fonctionnement.**
- Utilisez les produits d'entretien qui lui sont adaptés.
- Appliquez régulièrement une couche de produit de finition (lasure, peinture, vernis).

> Pièces détachées



- Vous pouvez avoir abîmé votre produit, vous devez remplacer des pièces d'usure non couvertes par la garantie (joints, têtes, piles, mousseurs, brise-jets, cartouches, roulettes, brosses, butées, ampoules, tubes néon). Lapeyre peut vous commander certaines pièces détachées nécessaires.

> Intervention à domicile



- **Prise en charge Lapeyre**
Dans le cadre de la garantie main-d'œuvre de votre produit, ou dans le cas d'une installation réalisée par nos soins depuis moins de 2 ans :
 - Un technicien Lapeyre pourra se rendre sur place pour contrôler et expertiser le produit, afin de mettre en place la garantie associée à votre produit.
 - Si après examen notre responsabilité n'est pas engagée, une prestation forfaitaire de 50€ TTC, majorée du temps passé*, vous sera demandée pour le déplacement.
- **Prestation à votre charge**
Si votre produit ne bénéficie pas (ou plus) de la garantie main-d'œuvre :
 - Vous devez démonter votre produit et le rapporter en magasin pour qu'il soit expertisé et contrôlé. Si notre responsabilité est engagée, il vous sera échangé.
 - Si vous ne souhaitez pas le démonter vous même, un technicien pourra se rendre sur place pour effectuer cette expertise, moyennant une prestation forfaitaire de 50€ TTC, majorée du temps passé*.

*19,70€ TTC la 1^{ère} demie-heure, 38,60€ TTC l'heure suivante.

La Garantie Lapeyre

La Garantie Lapeyre reprend et complète à titre commercial le cas échéant les garanties légales dues pour tout achat de produits ou prestations de service chez Lapeyre, selon les dispositions suivantes.

> La Garantie Lapeyre

- Dans le respect des dispositions ci-après, Lapeyre propose à ses clients une garantie commerciale : c'est la **Garantie Lapeyre**.

> Quelques définitions (sans préjudice des dispositions légales lorsqu'elles sont d'ordre public)

- **“Client”** désigne, dans le cadre de la Garantie Lapeyre, tout acheteur d'un Produit et/ou d'une Prestation.
- **“Date d'Effet”** désigne soit la date de facturation d'un Produit, soit la date de réclamation du Client.
- **“Durée”** désigne la durée en années précisée dans les pages suivantes, calculée par période de 12 mois à compter de la date d'effet, pendant laquelle un Produit ou une Prestation bénéficie d'une Garantie Lapeyre.
- **“Finition”** désigne un produit de finition appliqué sur un Produit préalablement à sa livraison au Client.
- **“Garanties Légales”** désigne les garanties résultant de la Loi, notamment celles énoncées en page 38 du Livret.
- **“Prestations”** désigne les Prestations effectuées par Lapeyre sur les Produits (hors installation) tel que : montage de meubles, adaptation en atelier...
- **“Produit”** désigne un Produit ou un accessoire acheté chez Lapeyre.
- Il est rappelé que la mise en œuvre de la Garantie Lapeyre suppose que :
 - le Client ait honoré ses engagements financiers envers Lapeyre ;
 - le Client utilise le Produit conformément à sa destination pour un local d'habitation à usage individuel et aux instructions données par Lapeyre et/ou le fabricant du Produit.
 - le Client permet à Lapeyre d'accéder au Produit dans un délai raisonnable.

> Objet de la Garantie Lapeyre

- L'étendue de la Garantie Lapeyre est définie pour chaque Produit, Finition et/ou Prestation dans les pages suivantes.
- Pendant la durée de la Garantie Lapeyre et selon son choix, Lapeyre s'engage :
 - à réparer le Produit, ou à refaire, dans les limites techniquement nécessaires, la Finition ou la Prestation.
 - à vous fournir gratuitement en magasin un Produit de remplacement d'un niveau de gamme équivalent.
 - si aucun article équivalent n'est disponible et en cas d'impossibilité de réparation, Lapeyre procédera au remboursement de l'article reconnu défectueux.
 - le cas échéant, à procéder à la dépose du Produit reconnu défectueux et à la pose du Produit de remplacement.

> Garantie sur le Produit de remplacement

- Le Produit de remplacement est garanti pour **une durée minimum de 2 ans** à compter de la date de remplacement et à concurrence le cas échéant de la durée de la Garantie Lapeyre initiale restant à courir pour le Produit d'origine.

> La Garantie Lapeyre est accordée sous réserve des conditions suivantes

- Lapeyre a reconnu le caractère défectueux du Produit, de la Prestation ou de la Finition en cause.
- Le défaut est imputable à Lapeyre.
- Le défaut relève de la Garantie Lapeyre, tel que défini dans les pages suivantes.
- Le Produit, en cas d'intervention d'un technicien doit être accessible à Lapeyre.
- La réclamation du Client est formalisée par écrit accompagnée d'une copie de la facture pendant la durée de la Garantie Lapeyre. Il est rappelé que la recherche d'une solution amiable n'interrompt pas le délai de prescription des Garanties Légales ni la durée de la Garantie Lapeyre.

> La Garantie Lapeyre ne couvre pas

- Le remplacement des pièces d'usure (joints toriques, roulettes, brosses, butées, ampoules, tubes néon, piles, etc.).
- Les dommages résultant d'une modification du Produit par le Client ou par tout tiers non agréé par Lapeyre.
- Les détériorations résultant :
 - d'un mauvais stockage ou mise en œuvre du Produit, d'un défaut d'entretien ou de réglage,
 - d'une installation non réalisée par Lapeyre,
 - du non-respect des instructions de Lapeyre et/ou du fabricant ainsi que des prescriptions et notices de pose et de montage fournies avec le Produit ou tout autres Documents Techniques Unifiés et aux règles de l'art.
- L'utilisation du Produit non-conforme à sa destination.
- Les détériorations résultant d'un environnement ou de conditions anormalement agressives.
- Les détériorations provenant de l'usure ou du vieillissement normal du Produit.
- Le bris ou la fissuration du verre est inhérent à la nature du produit. En conséquence, tout remplacement gratuit qui pourrait être accepté à titre commercial pour Lapeyre ne vaudra en aucun cas reconnaissance de responsabilité et sera effectué sous toutes réserves, notamment quant à la cause ou à l'origine du dommage, Lapeyre conservant tous ses droits à contestation pour le futur.
- Les différences de couleurs des matériaux (bois, carrelage) apparentes à la livraison.
- L'évolution des couleurs ou matériaux (notamment due à l'exposition du Produit) et, le cas échéant, l'apparition d'un film gras en surface, la perte de brillance et/ou tout autre caractère indiqué dans les pages suivantes.
- Les dommages résultant des cas de force majeure (tels que définis par la Loi et les Tribunaux), y compris incendie, dégâts des eaux, foudre et vitesse du vent anormalement élevée, ainsi que les dommages provoqués par un tiers ou par le fait du Client.
- Les déformations n'entraînant pas un mauvais fonctionnement du Produit.
- Toute garantie résultant du code de la consommation, lorsque le Client agit à titre professionnel (au sens que la Loi et les Tribunaux y attachent).

Il est précisé que la Garantie Lapeyre n'est applicable qu'en France métropolitaine (hors Corse, où Lapeyre ne dispose d'aucun magasin).

Il est rappelé que les Produits sont destinés aux locaux d'habitation à usage individuel hors conditions environnementales spécifiques (notamment climatique, phonique ou altitude). Il appartient aux clients de vérifier que le Produit est conforme à l'utilisation qu'il souhaite en faire. Les performances des Produits ont été mesurées conformément aux normes applicables.

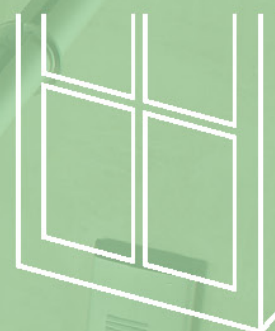
Les garanties relatives aux prestations d'installation sont régies par l'Article 1792 et suivant du code civil (se reporter à la page 38).

Portes d'entrée et de service

Blocs-portes palières, marquises et auvents*



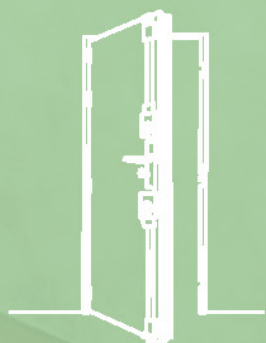
Finition



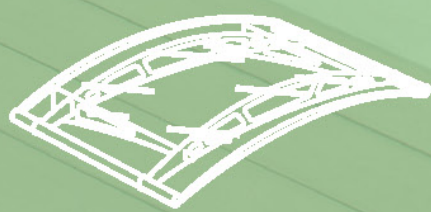
Cadre rapporté, croisillon, petits bois



Accessoires pour issue de secours



Bloc-porte palière



Marquise et auvent



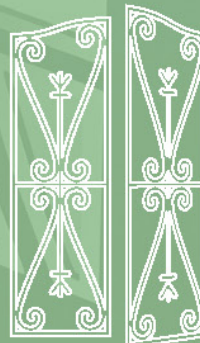
Poignée



Clé et Verrou



Barillet



Grille



Volet bois pour porte d'entrée

> Pour profiter pleinement de votre porte

Nous vous recommandons de protéger vos produits avant la pose.

Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre porte et apportez-lui les réglages et entretien nécessaires.

■ Entretien ■

La bonne idée Lapeyre : surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre porte et apportez-lui les réglages nécessaires. Pensez à lubrifier les organes de manoeuvre (rapprochez-vous de nos vendeurs conseil pour plus d'information). Utilisez des lasures gels pour mieux protéger le Bois. Pour assurer une bonne étanchéité lors de la fermeture des portes non équipées de crémones automatiques, n'oubliez pas de relever au maximum la poignée. Pour refaire un double de clé de vos barillets de sécurité, pensez à conserver les cartes de sécurité.

Porte Bois : pour les portes d'entrée et de service Bois, les portes de garage Bois et auvents Bois, selon leur exposition**, appliquez au minimum une couche de lasure ou de peinture microporeuse avant la pose. Répétez l'entretien tous les deux ans, en réalisant un léger égrenage suivi de l'application de deux nouvelles couches de produit. Insistez particulièrement sur les parties basses, les rainures, creux et arêtes.

Marquise et Auvent Fer : entretenez les parties métalliques avec une peinture adaptée. Les expositions en bord de mer nécessitent l'application de 2 couches de peinture de type marine.

■ Nettoyage ■

Portes Aluminium, Acier, Fibre de verre et PVC : lavage à l'eau savonneuse (PH neutre) à l'aide d'une éponge non abrasive ou d'une brosse à poils souples. Solution solvantée et agressive à proscrire. Pour les portes en aluminium consultez le guide d'entretien fourni dans le colis.

Vitrage : lavage à l'eau savonneuse ou avec les produits d'entretien Lapeyre.

Vitrage Bioclean : voir modalités spécifiques de nettoyage avec la notice du produit.

*Pour locaux d'habitation individuels en neuf ou rénovation. **Les expositions en bord de mer nécessitent l'application de deux couches de lasure ou peinture microporeuse supplémentaires.

> Garantie Produits

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons l'ouverture, la fermeture, l'étanchéité à l'air et à l'eau, le non embuage à l'intérieur du double vitrage. La performance acoustique et thermique du logement est liée aux performances des autres éléments de l'habitation. Nous ne garantissons pas l'étanchéité à l'air et à l'eau des portes sans seuil.

	Produit	Main-d'œuvre et déplacement
Portes d'entrée Aluminium, Acier, Fibre de verre, PVC, Bois⁽¹⁾		
Portes d'entrée ☒ et ☒☒	10 ans	10 ans
Portes d'entrée ☒☒☒	15 ans	10 ans
Système LED pour porte d'entrée	2 ans	-
Portes de service		
Bois ☒ et ☒☒	2 ans	2 ans
PVC ☒☒	2 ans	2 ans
Métallique	2 ans	-
Blocs-portes palières		
Blocs-portes et portes seules	10 ans ⁽²⁾	10 ans
Bloc-porte Sécurimax	5 ans ⁽²⁾	-
Marquises et Auvents		
Modèles authentiques	2 ans ⁽³⁾	2 ans
Modèles contemporains	5 ans ⁽³⁾	2 ans

> Garantie Accessoires

Nous garantissons leur bon fonctionnement.

	Produit	Main-d'œuvre et déplacement
Système LED pour porte d'entrée : LED, alimentation, commande, détecteur	2 ans	-
Grille	2 ans	2 ans
Petits bois à coller ou intégrés	2 ans	2 ans
Volet bois	2 ans	-
Poignée, barillet, cache fiche décoratif	2 ans	-
Entrée de boîte aux lettres	2 ans	2 ans
Cadre rapporté ou croisillon intégré	2 ans	2 ans
Serrure et verrou	2 ans	2 ans
Serrure et verrou Vachette	10 ans	2 ans
Accessoires de sécurité	2 ans	2 ans
Accessoires pour issue de secours	2 ans	2 ans

> Garantie Finition⁽⁴⁾

Bois finistar et couleur à la carte		
Porte ☒☒☒	2 ans	2 ans
PVC décor bois : décollément du revêtement		
Porte d'entrée PVC ☒☒☒ décor bois	2 ans	2 ans
Fibre de verre écaillage finition couleur		
Porte ☒☒ et ☒☒☒	2 ans	2 ans
Aluminium écaillage finition couleur		
Porte ☒☒☒	5 ans	5 ans
Acier couleur à la carte		
Porte d'entrée acier ☒☒	2 ans	2 ans
Poignée		
	2 ans	2 ans
Auvent et Marquise anticorrosion et couleur		
Traitement anticorrosion auvents authentiques	10 ans	2 ans
Traitement anticorrosion auvents contemporains	5 ans	2 ans
Finition couleur (hors Natéa et Edessa)	5 ans	2 ans
Finition couleur auvents Natéa et Edessa	2 ans	2 ans

CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

- Une évolution de la brillance et de la couleur.
- Les exsudations de substances au travers du film de finition (comme résines, tanins...).
- Les dommages causés par les chocs et les frottements, ainsi que les dommages causés par le contact avec des produits agressifs, notamment ceux utilisés en construction (ciment, plâtre, enduit).
- Les détériorations liées au montage d'un ferme-porte automatique.
- Le réglage produit.
- L'utilisation de quincaillerie autre que celle recommandée par le vendeur.
- Casse.
- Rayure.
- Fente et fissure.

⁽¹⁾ Hors crémones électriques et crémones mécaniques portes ☒ et ☒☒ : garantie 2 ans pièces et main-d'œuvre. Crémones mécaniques portes ☒☒☒ : garantie 5 ans pièces et main-d'œuvre. Hors joints et barillets, 2 ans pièces et main-d'œuvre. Hors poignées : 2 ans produits. ⁽²⁾ 2 ans sur les serrures et groupe de fermeture, le revêtement, la finition et les accessoires. ⁽³⁾ Pour fournitures de pièces. Garantie de 5 ans sur la structure et de 10 ans pour le verre (résistance UV) sur les modèles Sofia, Fira, Dana, Théa, Minoa et Leya. ⁽⁴⁾ Concerne les produits finis en usine.

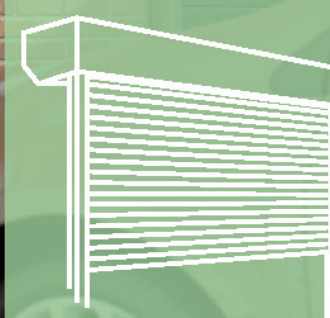
Portes de garage



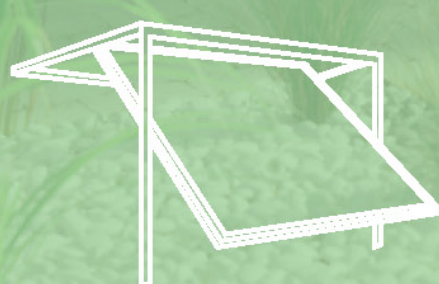
Finition



Pliante



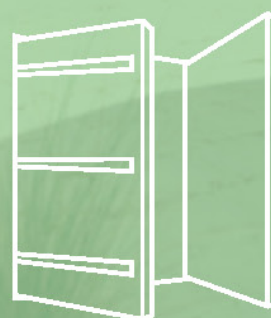
Enroulable



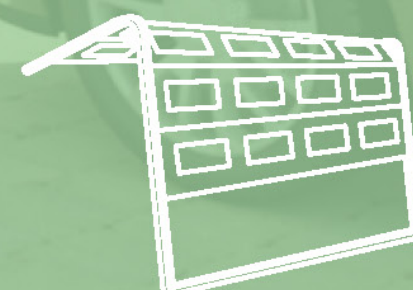
Basculante



Coulissante



Battante



Sectionnelle

> Pour profiter pleinement de votre porte de garage*

Nous vous recommandons de protéger vos produits avant la pose.

Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre porte de garage et apportez-lui les réglages et entretien nécessaires.

■ Entretien

La bonne idée Lapeyre : pensez à lubrifier les organes de manœuvre (rapprochez-vous de nos vendeurs conseil pour plus d'information).

Porte de garage Bois : appliquez une couche de lasure ou peinture sur toutes les faces avant et après la mise en œuvre. Selon leur exposition**, veillez à appliquer régulièrement des couches de lasure ou peinture notamment sur les parties basses.

Quincaillerie : grilles de ferronnerie : appliquez 2 couches de peinture sur toutes les faces.

■ Nettoyage

Porte PVC : lavage à l'eau savonneuse ou avec les produits d'entretien Lapeyre.

Vitrage : lavage à l'eau savonneuse ou avec les produits d'entretien Lapeyre.

■ Sécurité

Ne jamais laisser un enfant sans surveillance à proximité d'une porte de garage en mouvement.

*Portes de service assorties. **Les expositions bord de mer et montagne nécessitent l'application d'une ou 2 couches de lasure supplémentaires.

> Garantie Produits

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons l'ouverture et la fermeture de nos portes de garage et portes de service coordonnées.

	Produit	Main-d'œuvre et déplacement	Anticorrosion
Portes de garage			
Accordéon Bois	2 ans	2 ans	-
Basculante Parement Bois	2 ans	2 ans	10 ans
Battantes PVC, Bois	2 ans	2 ans	-
Battante Acier Vermont	2 ans	2 ans	10 ans
Pliantes PVC, Bois	2 ans	2 ans	-
Pliante Acier Minnesota	2 ans	2 ans	10 ans
Coulissante Acier Nebraska	2 ans	2 ans	10 ans
Coulissante Bois et PVC	2 ans	2 ans	-
Enroulable Dakota (Profalux)	2 ans	2 ans	10 ans
Enroulable Chicago (Eveno)	5 ans	5 ans	-
Sectionnelles Montana et Michigan	2 ans	2 ans	10 ans
Sectionnelle Columbia	5 ans ⁽¹⁾	2 ans	-
Sectionnelle Daytona	6 ans	2 ans	-

Portes de service assorties aux portes de garage

Tous modèles	2 ans	2 ans	10 ans
--------------	-------	-------	--------

Motorisations portes de garage

Ecostar (Hörmann)	2 ans	-	-
LS 5000 (Somfy®)	3 ans	-	-
Comfort 360 (Marantec)	5 ans	-	-
LS 9000 (Somfy®)	3 ans (+ 1 an) ⁽²⁾	-	-
Liftronic 700 (Hörmann)	4 ans	-	-
Novoporteur pour Montana (Novoferm)	2 ans	-	-
Moteur Enroulable Dakota (Profalux)	5 ans	-	-
Moteur Enroulable Chicago (Eveno)	7 ans	-	-
Moteur Columbia (Fame)	5 ans	-	-

Assistance téléphonique Motorisation

Hörmann : **01 34 53 47 63**

Marantec : **01 69 11 90 95**

Novoferm : **02 40 78 69 27**

Profalux : **04 50 98 78 60**

Eveno : **02 97 37 48 68**

Somfy® : **0810 12 12 37** (prix d'un appel local)

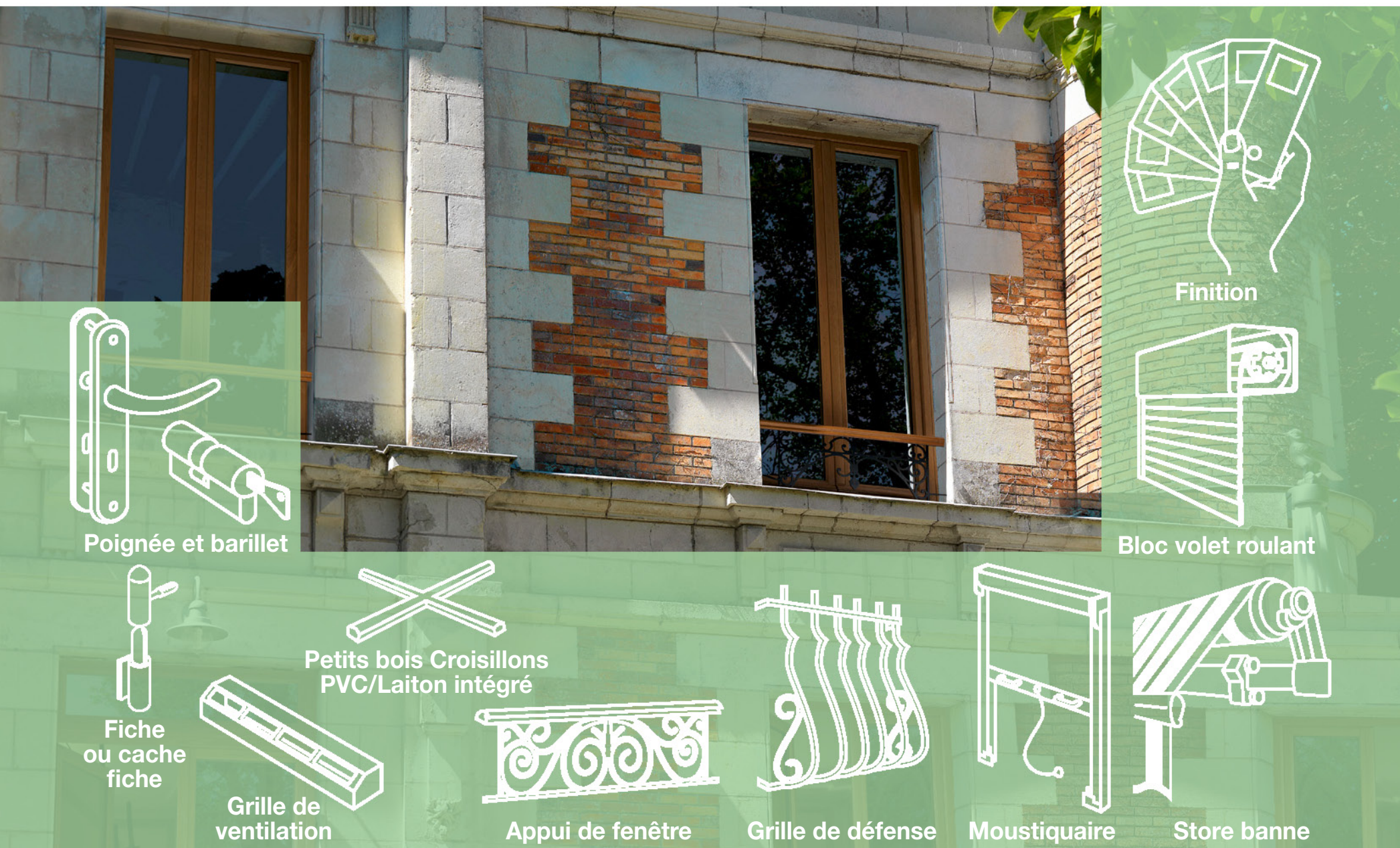


CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

- Une évolution de la brillance et de la couleur.
- Les exsudations de substances au travers du film de finition (comme résines, tanins...)
- Les dommages causés par les chocs et les frottements, ainsi que les dommages causés par le contact avec des produits agressifs, notamment ceux utilisés en construction (ciment, plâtre, enduit).
- Les pièces d'usure.
- Le réglage produit.
- Casse.
- Rayure.
- Fente et fissure.

⁽¹⁾ 2 ans pour la quincaillerie. ⁽²⁾ 3 ans + 1 an supplémentaire offert par Lapeyre lorsque le Contrat de service est retourné dûment rempli par le propriétaire du moteur chez Somfy®.

Fenêtres



> Pour profiter pleinement de votre fenêtre

Nous vous recommandons de protéger vos produits avant la pose.

Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre fenêtre et apportez-lui les réglages et entretien nécessaires.

■ Entretien

La bonne idée Lapeyre : pensez à nettoyer les voies d'évacuation d'eau et les joints (rapprochez-vous de nos vendeurs conseil pour plus d'information).

Fenêtre Bois : selon leur exposition*, appliquez au minimum une couche de lasure ou de peinture microporeuse avant la pose (sauf indication contraire au catalogue). Répétez l'entretien tous les deux ans, en réalisant un léger égrenage suivi de l'application de deux nouvelles couches de produit. Insistez particulièrement sur les parties basses, les rainures, creux et arêtes.

Fenêtre PVC option couleur : les rayures ou accrocs de petites tailles peuvent être masqués à l'aide du stylo de retouche fourni (se reporter aux indications sur le stylo).

Grilles de défense et appuis de fenêtres : ils doivent être recouverts de 2 couches de peinture antirouille.

Quincaillerie : graissez chaque

année les organes de manœuvre.

Stores bannes : dépoussiérez pour éliminer les particules de surface par aspiration, soufflage d'air, battage ou brosse. Évitez d'enrouler votre store humide pour une longue période. Si vous l'avez enroulé humide, déroulez-le dès que possible pour faire sécher la toile.

■ Nettoyage

Fenêtre PVC ou Aluminium : lavage à l'eau savonneuse ou avec les produits d'entretien Lapeyre.

Fenêtre PVC option couleur : lavage au chiffon ou à l'éponge (non gratante) avec un savon ou un détergent doux (non abrasif), tous les 2 mois environ pour sauvegarder la couleur.

Vitrage : lavage à l'eau savonneuse ou avec les produits d'entretien Lapeyre.

Vitrage Bioclean : voir modalités spécifiques de nettoyage avec la notice du produit.

Grilles de ventilation : nettoyez une fois par an, veillez à ce qu'elles ne soient pas obturées. Une bonne aération de vos locaux est indispensable pour vous garantir une bonne salubrité des pièces de votre habitation.

Stores bannes : lavez la structure avec une éponge humide et de l'eau savonneuse, rincez, essuyez. Dépoussiérez la toile à sec, une fois par an à l'aide d'une brosse dure puis lavez à l'eau savonneuse avec une brosse douce. Ne pas utiliser de poudre abrasive, d'appareil à vapeur pressurisé, de bombe aérosol, de jet haute pression, de détergent chloré.

■ Sécurité

Ne laissez jamais sans surveillance un enfant, dans une pièce en étage dont la fenêtre est ouverte ou dans une pièce équipée de fenêtres avec volets roulants électriques. Ne laissez jamais à proximité d'une fenêtre un objet qui puisse être utilisé par un enfant comme marche-pied.

* Les expositions en bord de mer nécessitent l'application de deux couches de lasure ou peinture microporeuse supplémentaires.

> Garantie Produits

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons l'ouverture, la fermeture, l'étanchéité à l'air et à l'eau, le non embuage à l'intérieur du double vitrage, l'isolation thermique et acoustique de nos menuiseries selon performances indiquées dans le catalogue. La performance acoustique et thermique du logement est liée aux performances des autres éléments de l'habitation.

	Produit	Main d'œuvre et déplacement
Aluminium⁽¹⁾		
Classic Alu (Baie coulissante)	10 ans	10 ans
Performance Alu, Pack Excellence Alu	20 ans ⁽²⁾	10 ans
Mixte aluminium et bois⁽¹⁾		
Performance Aluboïs, Pack Excellence Aluboïs	10 ans	10 ans
PVC⁽¹⁾		
Classic PVC	15 ans	10 ans
Performance PVC, Pack Excellence PVC	20 ans	10 ans
Bois⁽¹⁾		
Châssis triangulaire et œil de bœuf bois	10 ans	10 ans
Classic bois pin et chêne	15 ans	10 ans
Pack Excellence chêne	20 ans	10 ans
Compléments fenêtres		
Stores bannes manuels ou électriques	5 ans	2 ans
Grille de défense et appui de fenêtres Fer	2 ans	2 ans
Grille de défense et appui de fenêtres Aluminium	10 ans	-
Moustiquaires	5 ans	-
Brisés-soleil orientables	2 ans	2 ans

> Garantie Accessoires

Nous garantissons leur bon fonctionnement.

Bloc de volet roulant intégré		
Tablier et composant	2 ans	2 ans
Moteur et bloc baie rénovation	5 ans	2 ans
Grille de ventilation	2 ans	2 ans
Poignée et barillet	2 ans	-
Vérona, Amsterdam, Atlanta et Genova	10 ans	-
Petits bois et cadre rapporté	2 ans	2 ans
Croisillon PVC ou laiton intégré	2 ans	2 ans
Crémone décorative ou en applique, cache fiche décoratif	2 ans	-

> Garantie Finition⁽³⁾

Nous garantissons notre finition contre l'écaillage, le décollement, le craquellement du revêtement.

Aluminium écaillage finition couleur		
Performance Alu et Pack Excellence Alu	5 ans	5 ans
Mixte aluminium et bois écaillage finition couleur		
Performance Aluboïs et Pack Excellence Aluboïs	5 ans	5 ans
PVC décor bois : décollement du revêtement		
Performance PVC et Pack Excellence PVC	2 ans	2 ans
PVC écaillage finition couleur		
Performance PVC et Pack Excellence PVC	5 ans	-
Bois finistar et finition blanche		
Classic Bois pin et chêne	2 ans	2 ans
Tradition Chêne et Pack Excellence Chêne	2 ans	2 ans
Traitement anti-corrosion grille de défense et appui de fenêtres		
Fer	10 ans	-

CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

- Une évolution de la brillance et de la couleur.
- Les exsudations de substances au travers du film de finition (comme résines, tanins...).
- Les dommages causés par les chocs et les frottements, ainsi que par le contact avec des produits agressifs, notamment ceux utilisés en construction (ciment, plâtre, enduits).
- **Pour les stores bannes :**
 - les dégradations liées à toute négligence, vandalisme, chute d'objets, brûlures de cigarettes, vents violents, nettoyage avec un produit non recommandé ;
 - le non-respect des consignes de pose et de raccordement électrique ;
 - l'installation d'accessoires électriques ou automatismes autres que ceux proposés par Lapeyre ;
 - l'usure normale du store (salissures, dégradations par facteurs polluants divers) ;
 - les plis et gaufrages inhérents à la texture de la fibre acrylique de la toile ;
 - l'utilisation de chevilles ou goujons inadaptés aux matériaux de support.
- Le réglage produit.
- Casse.
- Rayure.
- Fente et fissure.

⁽¹⁾Hors crémone, joints, barillet, chariot de roulement de baies coulissantes : 2 ans pièces et main-d'œuvre et hors poignées : 2 ans pièces. ⁽²⁾Hors baies coulissantes à galandage : 10 ans produits. ⁽³⁾Concerne les produits finis en usine.

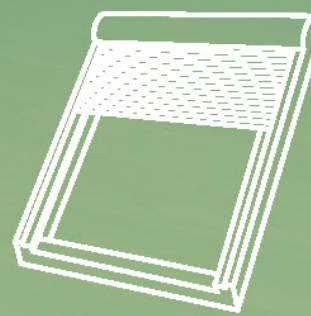
Fenêtres de toit



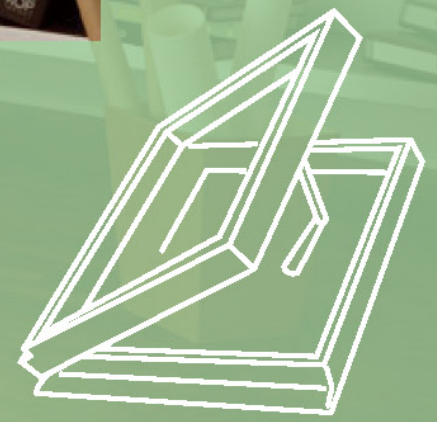
Domotique



Store



Volet roulant



Lucarne

> Pour profiter pleinement de votre fenêtre

Nous vous recommandons de protéger vos produits avant la pose.

Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre fenêtre et apportez-lui les réglages et entretien nécessaires.

■ Entretien ■■■■

La bonne idée Lapeyre : pensez à lubrifier les organes de manœuvre (rapprochez-vous de nos vendeurs conseil pour plus d'information). Veillez au bon dégorgement (feuilles, brindilles...) des gouttières périphériques de la fenêtre de toit.

■ Nettoyage ■■■■

Volet roulant : lavage à l'eau savonneuse ou avec les produits d'entretien Lapeyre.

Grille de ventilation : nettoyez une fois par an, veillez à ce qu'elle ne soit pas obturée.

■ Sécurité ■■■■

Une bonne aération de votre habitation est indispensable pour garantir une bonne salubrité des pièces.

Ne montez pas sur le toit sans équipement de sécurité contre la chute.

> Garantie Produits

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons l'ouverture, la fermeture, l'étanchéité à l'eau, le non embuage à l'intérieur du double vitrage, l'isolation thermique et phonique selon performances indiquées dans le catalogue.

	Produit	Main-d'œuvre et déplacement
Fenêtre de toit Lapeyre / Velux®⁽¹⁾	10 ans	10 ans
Lucarne de toit	10 ans	10 ans
Conduit de lumière Velux® (Sun Tunnel)	10 ans	10 ans
Volet roulant		
Tablier et composant*	5 ans	5 ans
Moteur*	5 ans	5 ans

> Garantie Accessoires

Nous garantissons leur bon fonctionnement.

Stores		
Store intérieur ou extérieur Lapeyre ou Velux®	2 ans	2 ans
Raccordements Velux®	10 ans	-
Vitrages		
Vitrages initiaux Lapeyre	10 ans	10 ans
Vitrages initiaux Velux®	20 ans	10 ans
Vitrages de remplacement Velux® (remplacement réalisé par installateur agréé Velux®)	20 ans	-
Vitrages de remplacement Lapeyre ou Velux® (remplacement réalisé par client lui-même ou par un installateur non agréé Velux®)	2 ans	-
Domotique		
Moteurs Velux®	2 ans ⁽²⁾	2 ans
Télécommande	2 ans	-
Autres équipements Velux®		
Capteurs solaires, ballons solaires et tuyaux flexibles	5 ans ⁽³⁾	2 ans
Autres composants solaires	2 ans	2 ans
Coupoles pour toits plats	10 ans	2 ans
Composants de la coupole	2 ans	2 ans
Exutoires de désenfumage sur fenêtre	10 ans	2 ans

> Garantie Finition⁽⁴⁾

Finition polyuréthane	2 ans	-
Finition bois verni	2 ans	-



CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

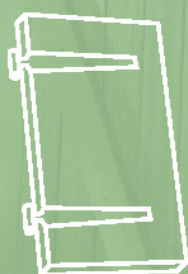
- Une évolution de la brillance et de la couleur.
- Les exsudations de substances au travers du film de finition (comme résines, tanins...).
- Les dommages causés par les chocs et les frottements, ainsi que les dommages causés par le contact avec des produits agressifs, notamment ceux utilisés en construction (ciment, plâtre, enduit).
- Les pièces d'usure.
- Casse.
- Rayure.
- Fente et fissure.

⁽¹⁾ Assistance téléphonique uniquement pour les fenêtres de toit VELUX® : **0821 02 15 15**. Dans le cas d'une pose Lapeyre, contactez le service installation de votre magasin Lapeyre. ⁽²⁾ Y compris modèle pré-installé sur les fenêtres électriques Integra®. ⁽³⁾ Sous réserve d'utilisation des flexibles Velux ZFR/ZFM, dans le cas contraire 2 ans. ⁽⁴⁾ Concerne les produits finis en usine. *Uniquement pour les modèles SSL - SML - SCL. Pour tous les autres modèles : 2 ans pièces et main-d'œuvre.

Volets



Finition



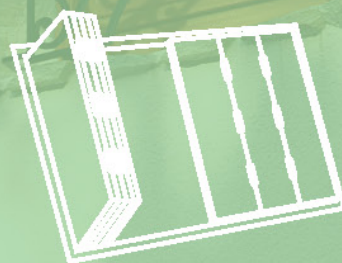
Battant



Espagnolette



Coulissant



Persienne



Bloc volet roulant



Barre de sécurité



Gonds

> Pour profiter pleinement de vos volets

Nous vous recommandons de protéger vos produits avant la pose.

Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de vos volets et apportez-leur les réglages et l'entretien nécessaires.

■ Entretien

La bonne idée Lapeyre : pensez à lubrifier les organes de manœuvre (rapprochez-vous de nos vendeurs conseil pour plus d'information).

Volets Bois : les volets bruts, sapin et bois exotique doivent être protégés, avant la pose, par un produit Insecticide/Fongicide/Hydrofuge (IFH), et 3 couches de lasure ou de peinture microporeuse appliquées sur toutes leurs faces. Selon leur exposi-

tion*, veillez à appliquer régulièrement des couches de lasure ou peinture notamment sur les parties basses et sur le chant haut.

■ Nettoyage

Volets PVC ou Aluminium : lavage à l'eau savonneuse ou avec les produits d'entretien Lapeyre.

Pensez à utiliser notre nettoyant PVC Lapeyre (réf. 710090).

■ Sécurité

Ne laissez jamais un enfant, sans surveillance, manipuler des volets.

* Les expositions bord de mer et montagne nécessitent l'application d'une ou 2 couches de lasure supplémentaires.

> Garantie Produits

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons l'ouverture et la fermeture de nos volets.

	Produit	Main-d'œuvre et déplacement
Volets battants		
Volets battants bois	2 ans	2 ans
Volets battants PVC	2 ans	2 ans
Volets battants aluminium	5 ans	2 ans
Volets roulants		
Gamme Dirigo	3 ans (+1 an) ⁽¹⁾	3 ans
Gamme Confort lames fixes	5 ans	5 ans ⁽²⁾
Gamme Prestige lames fixes et orientables	7 ans	7 ans
Gamme Prestige Solaire	7 ans	7 ans
Coffre tunnel avec volet Confort intégré	10 ans ⁽³⁾	10 ans ⁽³⁾
Persiennes		
Bois, PVC et fer	2 ans	2 ans

> Garantie Accessoires

Nous garantissons leur bon fonctionnement.

Accessoires pour volets battants		
Bois et PVC	2 ans	2 ans
Aluminium	5 ans	2 ans
Système coulissant pour volets	2 ans	2 ans
Motorisation volet battant Somfy®	3 ans	2 ans
Accessoires pour volets roulants		
Accessoires complémentaires	2 ans	-

> Garantie Finition⁽⁴⁾

Nous garantissons notre finition contre l'écaillage, le décollement, le craquellement du revêtement.

Volets battants		
Sapin finition couleur	2 ans	2 ans
Sapin finition chêne clair et chêne foncé	2 ans	2 ans
Bois exotique finition chêne foncé	2 ans	2 ans
PVC texturé et couleur	2 ans	2 ans
Aluminium finition couleur et bois lisse	5 ans	2 ans
Volets roulants		
Gamme Confort et Prestige	7 ans	7 ans
Persiennes		
Bois, PVC et fer	2 ans	2 ans



CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

- Une évolution de la brillance et de la couleur.
- Les exsudations de substances au travers du film de finition (comme résines, tanins...).
- Les dommages causés par les chocs et les frottements, ainsi que les dommages causés par le contact avec des produits agressifs, notamment ceux utilisés en construction (ciment, plâtre, enduit).
- Les pièces d'usure.
- Le réglage produit.
- Casse.
- Rayure.
- Fente et fissure.

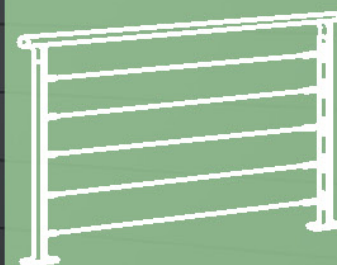
⁽¹⁾ 3 ans + 1 an supplémentaire offert par Lapeyre lorsque le contrat de service est retourné dûment rempli chez SOMFY®. Assistance téléphonique SOMFY® : 0810 12 12 37 - BUBENDORFF® : 0825 88 85 00. ⁽²⁾ 7 ans pour le moteur. Dans le cas d'une pose Lapeyre, contactez le service installation de votre magasin Lapeyre. ⁽³⁾ 7 ans pour le moteur, 5 ans pièces, main-d'œuvre et déplacement. ⁽⁴⁾ Concerne les produits finis en usine.

Portails

aménagements extérieurs



Finition



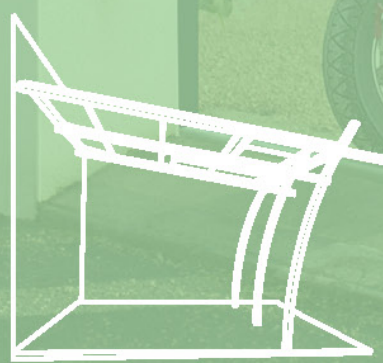
Balustrade



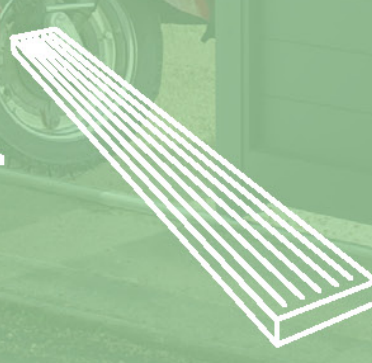
Portail coulissant



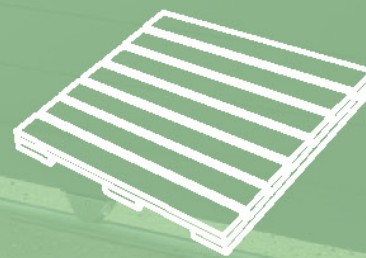
Portail battant



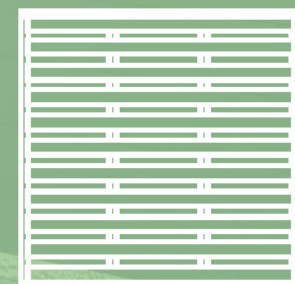
Tonnelle



Lames de terrasse



Caillebotis



Panneau

> Pour profiter pleinement de votre portail

Nous vous recommandons de protéger vos produits avant la pose.

Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de vos portails et apportez-leur les réglages et entretien nécessaires.

■ Entretien ■

La bonne idée Lapeyre : retrouvez nos produits d'entretien et nos conseils auprès de nos vendeurs conseil.

Portails Bois : appliquer 3 couches de lasure ou de peinture microporeuse appliquées sur toutes leurs faces. Selon leur exposition*, veillez à appliquer régulièrement des couches de lasure ou peinture notamment sur les parties basses.

Nos portails en bois exotique sont traités Insecticide, Fongicide, Hydrofuge (traitement IFH).

En cas de recoupe, appliquez un produit de préservation.

Portails Acier : ils doivent être recouverts lors de la pose de 2 couches de peinture de finition anti-rouille.

Quincaillerie : lubrifiez régulièrement les organes de manœuvre.

■ Nettoyage ■

Portails PVC ou Aluminium: lavage à l'eau savonneuse ou avec les produits d'entretien Lapeyre.

■ Sécurité ■

Ne laissez jamais un enfant, sans surveillance, à proximité d'un portail en mouvement.

* Les expositions bord de mer et montagne nécessitent l'application d'une ou 2 couches de lasure supplémentaires. ** 3 ans de garantie produit pour le modèle Boston. ⁽¹⁾ Imputrescibilité des éléments en pin classe IV : 10 ans. ⁽²⁾ 20 ans (structure), 10 ans (toiture). ⁽³⁾ **Assistance technique :** Si vous avez posé vous-même le produit, contactez le fournisseur (n° ci-dessous) afin d'obtenir un numéro de prise en charge, et rapportez votre produit en magasin, afin qu'il soit retourné au fournisseur pour diagnostic. MHOUSE®/MOOVO® : 0 892 68 17 37 - SOMFY® : 3260 dites "SOMFY®" (prix d'un appel local) ⁽⁴⁾ 3 ans + 1 an supplémentaire offert par Lapeyre lorsque le contrat de service est retourné dûment rempli chez Somfy®. Dans le cas d'une pose Lapeyre, contactez le service Installation Lapeyre. ⁽⁵⁾ 5 ans de garantie produit uniquement pour le modèle WS2000S. ⁽⁶⁾ Concerne les produits finis en usine. ⁽⁷⁾ Le traitement anticorrosion peut entraîner un état de surface légèrement irrégulier ainsi que des soudures plus épaisses et doit être recouvert d'une couche de finition lors de la pose.

> Garantie Produits

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons l'ouverture et la fermeture de nos portails. L'imputrescibilité de nos lames de terrasse et de nos aménagements extérieurs. Pour éviter toute déformation, les lames de terrasse, caillebotis et aménagements d'extérieurs ne doivent pas être posés dans des zones de très forte hygrométrie constante (ex : piscine couverte).

	Produit	Main-d'œuvre et déplacement
Portails battants et coulissants		
Portail aluminium, acier, PVC, bois (méranti)	2 ans	2 ans
Portail battant aluminium avec motorisation intégrée	3 ans	3 ans
Portail battant aluminium avec motorisation intégrée (Posé par Lapeyre)	4 ans	3 ans
Travées et poteaux bois, fer, aluminium et PVC	2 ans	2 ans
Aménagements extérieurs⁽¹⁾		
Caillebotis	2 ans	-
Lames de terrasse		
en pin traité classe III / pint THT / pin douglas	2 ans	-
en pin traité classe IV	10 ans	-
en Bambou	10 ans	-
en composite modèle Deko	10 ans	-
en composite modèle Optima Plus (OCÉPLAST®)	10 ans	-
en composite modèles Océwood et Espace (OCÉPLAST®)	10 ans	-
en composite modèle Premium (SILVADEC®)	20 ans	-
en composite modèle Emotion (SILVADEC®)	25 ans	-
en pin radiata	30 ans	-
Toits de terrasse en aluminium	20 ans ⁽²⁾	-
en aluminium à lames orientables motorisées	5 ans	-
Panneaux, tonnelles	2 ans**	-
Clôtures en sapin / douglas	5 ans	-
Clôtures en composite et poteaux aluminium Océwood	10 ans	-
Clôture en aluminium	2 ans	-
Ossature de terrasse	2 ans	-
Balustrades en aluminium, inox et acier	2 ans	-
Bande lumineuse (SILVADEC®)	2 ans	-

> Garantie Accessoires

Nous garantissons leur bon fonctionnement sous réserve que le choix de la motorisation a été effectuée en fonction de la carte des vents et des recommandations de compatibilité moteurs/portails. Information disponible auprès des vendeurs conseil.

Motorisation associée aux portails Lapeyre⁽³⁾		
Moteurs (SOMFY®)	3 ans (+ 1 an) ⁽⁴⁾	-
Moteurs (MOOVO®)	2 ans	-
Moteurs (MHOUSE®)	3 ans ⁽⁵⁾	-
Pentures serrures, arrêteurs, barre de contreventements, butoirs	2 ans	-
Festonnage	2 ans	-

> Garantie Finition⁽⁶⁾

PVC	2 ans	2 ans
Acier		
Traitement anticorrosion ⁽⁷⁾	10 ans	2 ans
Finition couleur	5 ans	2 ans
Aluminium		
Tenue de couleur	5 ans	-
Finition bois	2 ans	2 ans



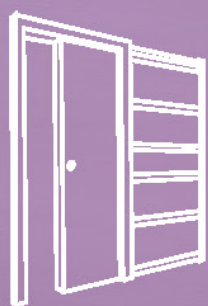
CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

- Une évolution de la brillance et de la couleur.
- Les exsudations de substances au travers du film de finition (comme résines, tanins...).
- Les dommages causés par les chocs et les frottements, ainsi que les dommages causés par le contact avec des produits agressifs, notamment ceux utilisés en construction (ciment, plâtre, enduit).
- Les pièces d'usure.
- Le réglage produit.
- Toile pour tonnelle.
- Casse.
- Rayure.
- Fente et fissure.

Portes d'intérieur battantes et coulissantes



Porte battante



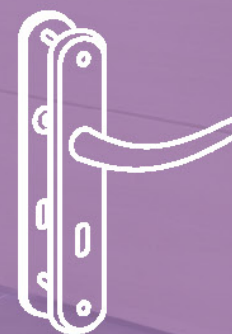
Porte coulissante
intégrée



Porte coulissante
en applique



Porte
extensible



Poignée



Fiche ou
Cache fiche



Finition

> Pour profiter pleinement de votre porte

Nous vous recommandons de protéger vos produits avant la pose.

Les blocs-portes d'intérieur sont prévus pour une utilisation dans des locaux chauffés de part et d'autre de la porte. En ce qui concerne les séparations de pièces chaudes / froides (climat B : 10 °C et 35 % d'humidité d'écart entre les 2 pièces - ex : maison / garage), utiliser un bloc-porte thermique. Avant mise en œuvre, tout produit (blocs-portes thermiques compris) doit être stocké à l'abri dans son emballage d'origine à plat dans un local sec et ventilé dans les conditions d'utilisations finales (10 à 30°C – 45 à 85 % d'humidité). Les produits doivent rester protégés jusqu'à la mise en œuvre. En ce qui concerne les parties brutes et à peindre (ex : porte bois brut, porte prêt-à-peindre, feuillure et talon du bâti...), il est impératif de les protéger avec au moins 2 couches d'un produit de finition adapté, en ayant pris soin de procéder avant tout à un égrenage systématique suffisant, pour assurer l'accroche du produit de finition. Si besoin appliquer au préalable une protection insecticide/fongicide. Les portes prêt-à-peindre peuvent présenter des traces ou aspérités de surface sur leur couche d'apprêt (rayures, léger surplus,...) ; il faut procéder à un égrenage afin qu'elles soient invisibles après finition. Il est nécessaire de protéger le vitrage avec un ruban de masquage avant toute application de finition sur les portes vitrées. Si vous utilisez un ruban de masquage, il doit être adapté (effectuer un essai au préalable sur une partie non visible). Vitrage dépoli : ne pas utiliser de produit gras sur la face dépolie pour éviter de l'endommager. Pour la pose sur cloison humide, l'utilisation d'un pré-cadre est obligatoire. Hormis pour les blocs-portes thermiques et phoniques veillez à laisser un passage suffisant en bas de votre porte pour un bon fonctionnement de votre VMC. Les changements d'humidité et de température font varier les dimensions du bois. Cette réaction est normale, il faut donc les limiter. Les finitions sont sensibles à la lumière naturelle ou artificielle. Leur brillance et leur couleur peuvent varier dans le temps. Surveillez régulièrement le bon fonctionnement de votre porte et apportez-lui les réglages et l'entretien nécessaires.

■ Entretien

La bonne idée Lapeyre : pensez à lubrifier les organes de manœuvre : fiches, serrures (rapprochez-vous de nos vendeurs conseil pour plus d'information).

Les portes en bois brut doivent être protégées avant la pose par un produit Insecticide/Fongicide et de 2 couches de finition sur toutes les surfaces.

■ Nettoyage

Porte : nettoyez votre porte avec un chiffon propre, doux et sec.

Hublots sérigraphiés : nettoyage du hublot avec des produits ménagers spécial vitres et chiffons doux.

Testez au préalable les produits de nettoyage sur une petite surface et sur une partie cachée, faites de même pour l'utilisation d'adhésif de protection avant de peindre les murs.

■ Sécurité

Manipuler avec précaution les portes en verre (à 2 personnes, munies de gants), en conservant les angles de protection jusqu'à la fin de la pose.

Le moindre choc peut fragiliser le produit et amener à sa casse, immédiate ou à moyen terme (non pris en charge dans le cadre de la garantie).

> Garantie Produits

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons l'ouverture, la fermeture, l'isolation thermique et acoustique selon descriptif catalogue de nos portes.

	Produit	Main-d'œuvre et déplacement
Blocs-porte et portes seules		
Bloc-porte*	2 ans	2 ans
Porte seule*	2 ans	2 ans
Systèmes coulissants		
Système coulissant en applique ou intégré	2 ans	2 ans
Système intégré Scrigno	20 ans	2 ans
Systèmes coulissants Navibloc	3 ans	2 ans
Systèmes coulissants Navidoor	2 ans	2 ans
Portes coulissantes		
Bois	2 ans	2 ans
Verre	2 ans	2 ans
Cloison Parenthèse	2 ans	2 ans
Porte extensible	2 ans	2 ans

> Garantie Accessoires

Nous garantissons leur bon fonctionnement.

Poignée, cache fiche, barillet, serrure	2 ans	-
Quincaillerie Parenthèse	10 ans	2 ans
Motorisation portes battantes	2 ans	-

> Garantie Finition⁽¹⁾

Nous garantissons la tenue de la finition (écaillage, décollement, craquellement).

Tous les modèles de portes battantes	2 ans	-
Tous les modèles de portes coulissantes	2 ans	-
Tous les modèles de systèmes coulissants finis	2 ans	-
Portes coulissantes à impression numérique	2 ans	-



CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

- Une évolution de la brillance et de la couleur.
- Les exsudations de substances au travers du film de finition (comme résines, tanins...)
- Les dommages causés par les chocs et les frottements, ainsi que les dommages causés par le contact avec des produits agressifs, notamment ceux utilisés en construction (ciment, plâtre, enduit).
- Les pièces d'usure.
- Le réglage produit.
- Casse.
- Rayure.
- Fente et fissure.
- Aspérités de surface sur les produits prépeints.

⁽¹⁾ Concerne les produits finis en usine. * Poignées : 2 ans produits. Serrures : 2 ans produits et main-d'œuvre.

Placards

rangements



Portes coulissantes et rangements

Portes pliantes

Portes battantes

Déclic

> Pour profiter pleinement de votre placard, rangement ou séparation

Nous vous recommandons de protéger vos produits avant la pose.

Surveillez régulièrement le bon fonctionnement du produit et apportez-lui les réglages et entretien nécessaires. Les variations d'humidité font varier les dimensions du bois. Cette réaction est normale. En conséquence, il faut éviter les variations importantes d'humidité et de température dans la pièce où le produit est posé ou stocké.

Les finitions des bois sont sensibles à la lumière naturelle ou artificielle. Protégez-les des expositions excessives. Nous vous recommandons de protéger vos produits avant la pose.

■ Entretien ■

La bonne idée Lapeyre : pensez à bien nettoyer les rails de guidage et bien lubrifier les organes de manœuvre afin d'assurer la longévité de la quincaillerie (roulettes, coulisses...) Rapprochez-vous de nos vendeurs conseil pour plus d'information.

Les produits en bois brut doivent être protégés avant la pose par un produit insecticide / fongicide et 2 couches de finition sur toutes les surfaces.

Sur les gammes Platine, Rêve et MDF* à peindre, pensez à régler les raidisseurs à mesure que le bois travaille.

■ Nettoyage ■

Porte : nettoyez votre placard avec un chiffon propre, doux et sec.

Vantaux sérigraphiés : le nettoyage des vantaux sérigraphiés doit se faire exclusivement à l'eau savonneuse ou produit à laver les vitres à l'aide d'un chiffon doux.

Testez au préalable les produits de nettoyage sur une petite surface et sur une partie cachée, faites de même pour l'utilisation d'adhésif de protection avant de peindre les murs.

■ Sécurité ■

Manipuler avec précaution les portes en verre (à 2 personnes, munies de gants). Le moindre choc peut fragiliser le produit et amener à sa destruction, immédiate ou à moyen terme (non pris en charge dans le cadre de la garantie).

> Garantie Produits

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons l'ouverture et la fermeture de nos portes de placard.

	Produit	Main-d'œuvre et déplacement
Aménagements de placard	2 ans	2 ans
Eclairage (hors ampoule, tube, LED)	2 ans	-
Portes de placard		
Coulissantes	2 ans	2 ans
Pliantes	2 ans	2 ans
Battantes	2 ans	2 ans
Déclic	2 ans	2 ans

> Garantie Accessoires

Nous garantissons leur bon fonctionnement.

Accessoires pour aménagements	2 ans	2 ans
--------------------------------------	-------	-------

> Garantie Finition

Nous garantissons la tenue de la finition (écaillage, décollement, craquellement).

Tous les modèles de placards et rangements⁽¹⁾	2 ans	2 ans
Portes coulissantes à impression numérique	2 ans	2 ans



CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

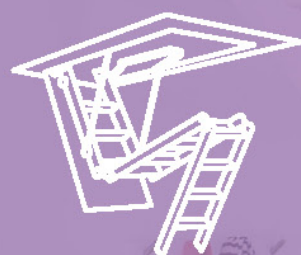
- Une évolution de la brillance et de la couleur.
- Les exsudations de substances au travers du film de finition (comme résines, tanins...).
- Les dommages causés par les chocs et les frottements, ainsi que les dommages causés par le contact avec des produits agressifs, notamment ceux utilisés en construction (ciment, plâtre, enduits).
- Les pièces d'usure.
- Le réglage produit.
- La casse des verres et des miroirs.
- Casse.
- Rayure.
- Fente et fissure.
- La sérigraphie abîmée suite à des frottements ou nettoyages à l'aide de produits inadaptés.

*Medium Density Fiberboard. ⁽¹⁾ Concerne les produits finis en usine.

Escaliers



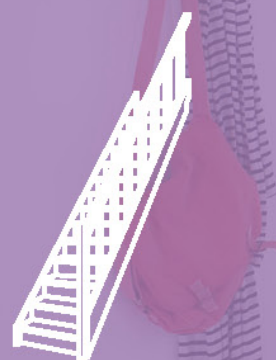
Finition



Escamotable



Rampe



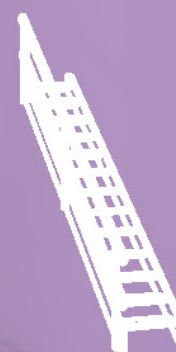
Escalier droit



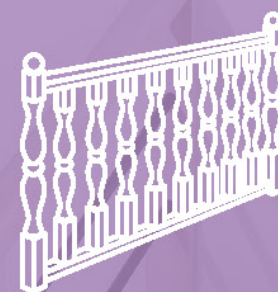
Escalier 1/4 tournant



Escalier spiral



Echelle



Balustrade

> Pour profiter pleinement de votre escalier

Nous vous recommandons de protéger vos produits avant la pose.

Les variations d'humidité font varier les dimensions du bois. Cette réaction est normale. En conséquence, il faut éviter les variations importantes d'humidité et de température dans la pièce. Les finitions des bois sont sensibles à la lumière naturelle ou artificielle. Protégez-les des expositions excessives. Le bois étant une matière naturelle, des craquements et grincements peuvent survenir avec le temps, malgré un produit, une installation et un entretien conformes.

Nous vous recommandons d'appliquer une teinte ton moyen pour les escaliers en tauari afin d'atténuer les variations naturelles de couleur du bois.

■ Entretien ■■■■

Quincaillerie : pour les escamotables, lubrifiez les organes de manœuvre.

Les escaliers en bois brut doivent être protégés avant la pose par un produit Insecticide/Fongicide et de 2 couches de vitrificateur au plus tard 15 jours après la date d'achat.

■ Nettoyage ■■■■

Escaliers : nettoyez votre escalier avec un chiffon propre, doux et sec.

Testez au préalable les produits de nettoyage sur une petite surface et sur une partie cachée.

■ Sécurité ■■■■

La bonne idée Lapeyre : pensez à rajouter une main courante côté mur pour aider à l'usage de l'escalier.

Pensez à mettre en place une barrière de sécurité enfant.

Assurez-vous de la bonne tenue dans le temps des points de fixation de vos rampes et rambardes de sécurité (rapprochez-vous de nos vendeurs conseil pour plus d'information).

> Garantie Produits

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons la bonne tenue des assemblages et collage de nos escaliers.

	Produit	Main-d'œuvre et déplacement
Les escaliers		
Droit et quart tournant bois	10 ans	10 ans
Droit et quart tournant métal ⁽¹⁾	10 ans	10 ans
Escalier hélicoïdal et spiral ⁽²⁾	10 ans	10 ans
Escalier extérieur ⁽³⁾	10 ans	10 ans
Rampe et balustrade bois	10 ans	10 ans
Rampe et balustrade métal	2 ans	-
Les échelles bois et métal/bois	2 ans	-
Les escamotables et trappes de comble	2 ans	-

> Garantie Accessoires

Nous garantissons leur bon fonctionnement.

Accessoires	2 ans	2 ans

> Garantie Finition⁽⁴⁾

Nous garantissons la tenue de la finition (écaillage, décollement, craquellement).

Finition		
Finition usine	2 ans	2 ans
Galvanisation sur escalier extérieur Nova	10 ans	-



CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

- Une évolution de la brillance et de la couleur.
- Les exsudations de substances au travers du film de finition (comme résines, tanins...).
- Les dommages causés par les chocs et les frottements, ainsi que les dommages causés par le contact avec des produits agressifs, notamment ceux utilisés en construction (ciment, plâtre, enduit).
- Le réglage produit.
- Casse.
- Rayure.
- Fente et fissure.
- Les craquements et grincements du bois.

Escalier galvanisé : le traitement peut entraîner un état de surface irrégulier.

⁽¹⁾ Sauf Urban : 2 ans produit et main-d'œuvre. ⁽²⁾ Symphonie : 3 ans produit et main-d'œuvre. ⁽³⁾ Spiro : 3 ans produit et main-d'œuvre.

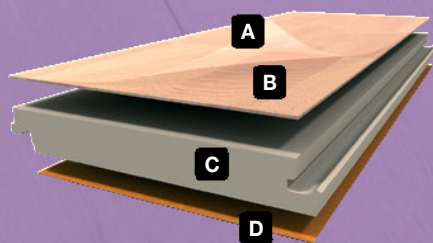
⁽⁴⁾ Concerne les produits finis en usine.

Sols stratifiés & revêtements

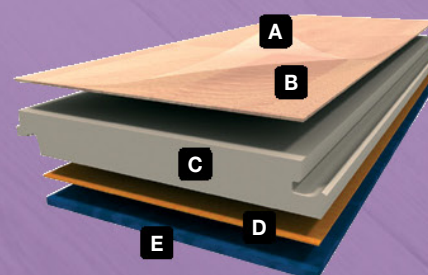


- A - Film de protection pour plus de résistance
- B - Parement avec papier décor ou impression directe sur lame
- C - Ame centrale en HDF
- D - Contre-parement pour une meilleure stabilité
- E - Sous-couche isophonique

> Sols stratifiés

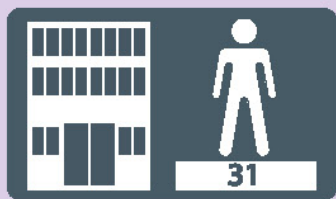


> Sols stratifiés avec sous-couche isophonique



> Pour profiter pleinement de votre sol stratifié

La classe d'usage est précisée dans le descriptif des sols stratifiés du catalogue.



Usage public ou commercial modéré



Usage public ou commercial général



Usage public ou commercial élevé

Zone de passage occasionnel

Ex : chambre, séjour, bureau

Zone de passage régulier

Ex : chambre, séjour, bureau, hall d'entrée, salle d'attente, salle de réunions, boutiques sans accès direct sur l'extérieur

Zone de passage intense

Ex : restaurant, boutique, salle polyvalente, musée

■ Entretien

La bonne idée Lapeyre : retrouvez nos produits d'entretien et nos conseils auprès de nos vendeurs conseil.

Pour l'entretien quotidien, vous pouvez utiliser un aspirateur (en position brosse).

Selon le niveau d'utilisation et de salissure, votre sol stratifié devra être nettoyé avec un chiffon légèrement humide à intervalles réguliers. En raison de la structure des lames, il est important de les nettoyer dans le sens de la longueur.

Vérifiez que les produits d'entretien ne contiennent pas d'agent abrasif.

De même, les nettoyeurs ménagers qui laissent un film, tels que les liquides vaisselle ou le savon, sont à éviter puisqu'ils laissent un résidu sur la surface de la lame. Les produits à base d'alcool sont tout à fait appropriés. N'utilisez pas de nettoyeur vapeur.

> Garantie Produits

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons les dimensions des lames et leur stabilité dimensionnelle sous réserve d'un stockage, d'une pose et d'un usage conformes aux notices et aux normes en vigueur (EN-13329). La présence d'un film polyéthylène est obligatoire sur toutes les surfaces minérales.

	Produit	Main-d'œuvre et déplacement
Sols stratifiés sans sous-couche		
Classic Plus	25 ans	2 ans
Illustra	25 ans	2 ans
Inicia	7 ans	2 ans
Studio chêne mat et chêne blanc givré	12 ans	2 ans
Studio chêne gris alpin et blanc manitoba	15 ans	2 ans
Duplex	20 ans	2 ans
Loft	20 ans	2 ans
Vintage	20 ans	2 ans
Villa	25 ans	2 ans
Sols stratifiés avec sous-couche isophonique		
Studio Silence	12 ans	2 ans
Duplex Silence	20 ans	2 ans
Loft Silence	20 ans	2 ans
Lodge Silence	20 ans	2 ans
Urban Silence	20 ans	2 ans
Villa Silence	25 ans	2 ans
Sols stratifiés pour pièces humides		
Aquastrat	20 ans ⁽¹⁾	2 ans
Revêtements de sol		
Livyn	20 ans	2 ans
Starfloor	10 ans	2 ans
Tokyo	10 ans	2 ans
Bamboo	10 ans	2 ans

La garantie couvre les points suivants :

- L'abrasion du papier décor : sous le terme d'abrasion, on comprend au minimum le soulèvement entier du décor à un endroit clairement visible, sur une surface supérieure à 1 cm² (EN-13329).
- Les dommages résultant de l'impact d'une chute d'objet de type article ménager sont définis comme une fente et/ou un éclat à la surface du sol stratifié. Les impacts mineurs ne sont pas définis comme dommages, si la surface n'est ni fendue ni cassée. Tout dommage provoqué par un objet pointu ou tranchant n'est pas inclus dans la garantie. La hauteur maximum de laquelle un objet peut tomber est de 150 cm et celui-ci ne doit pas peser plus de 1 kg (EN-13329).
- La décoloration à la lumière (EN 438-2).
- Les tâches permanentes (EN 438-2).

> ASTUCES

Pour garder votre sol dans le meilleur état

- Protégez votre sol de la saleté en mettant des paillassons et des tapis dans les entrées.
- Mettez des patins sous les pieds de table et de chaises et sous toutes les autres surfaces en contact avec le sol.
- Lorsque vous déplacez vos meubles, ne les tirez jamais, soulevez-les.
- Si vous utilisez des chaises ou des meubles à roulettes, assurez-vous que les roulettes soient en plastique souple.
- Épongez rapidement les projections de liquide.
- Ne pas utiliser de nettoyeur vapeur.
- Vitrifier ou cirer votre sol stratifié, annulerait la garantie.

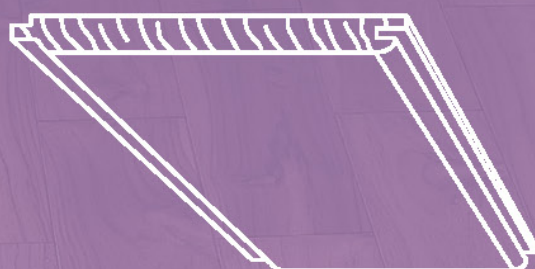


⁽¹⁾ En usage résidentiel ; 5 ans en usage commercial.

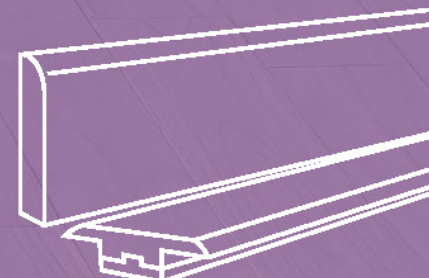
Parquets & revêtements muraux



Panneaux muraux



Lambris



Plinthes

> Pour profiter pleinement de votre parquet

Les finitions des bois sont sensibles à la lumière naturelle ou artificielle. Protégez-les des expositions excessives.

■ Entretien ■

La bonne idée Lapeyre : retrouvez nos produits d'entretien et nos conseils auprès de nos vendeurs conseil.

Précaution : l'eau est l'ennemie par excellence du bois. Proscrire l'utilisation d'eau pour le nettoyage et enlever les taches comme suit :

■ **liquides :** avec un chiffon, ou une éponge, rincé dans l'eau et bien essoré.

■ **chocolat, cire, graisses, huiles :** avec un chiffon bien essoré et un peu de détergent.

■ **encre de stylo, cirage, rouge à lèvres, goudron :** white-spirit ou à l'alcool dénaturé.

Les parquets huilés : pour l'entretien à effectuer une fois par mois ou une fois par semestre selon l'usage :

- appliquez une faible quantité d'huile à l'aide du vaporisateur sur une surface propre et sèche,
- égalisez la fine couche d'huile à l'aide d'un chiffon et laissez reposer une nuit entière en évitant de marcher sur la surface entretenue.

Les parquets vernis : très résistants à l'usure, les vernis de nos parquets sont munis d'un film protecteur efficace qui facilite grandement l'entretien. Entretien courant : dépoussiérant, balai ou aspirateur.

Les parquets en teck : idéaux pour votre cuisine ou votre salle de

bains, ils peuvent s'entretenir avec une huile spécifique pour faire ressortir les couleurs et le veinage du bois.

Huile d'entretien pour parquet Teck, et produits d'entretien : consultez-nous.

■ Nettoyage ■

Les parquets huilés : pour le nettoyage courant, dépoussiérez le parquet avec une gaze humidifiée ou un chiffon (consultez-nous).

Les parquets brossés : dépoussiérez complètement.

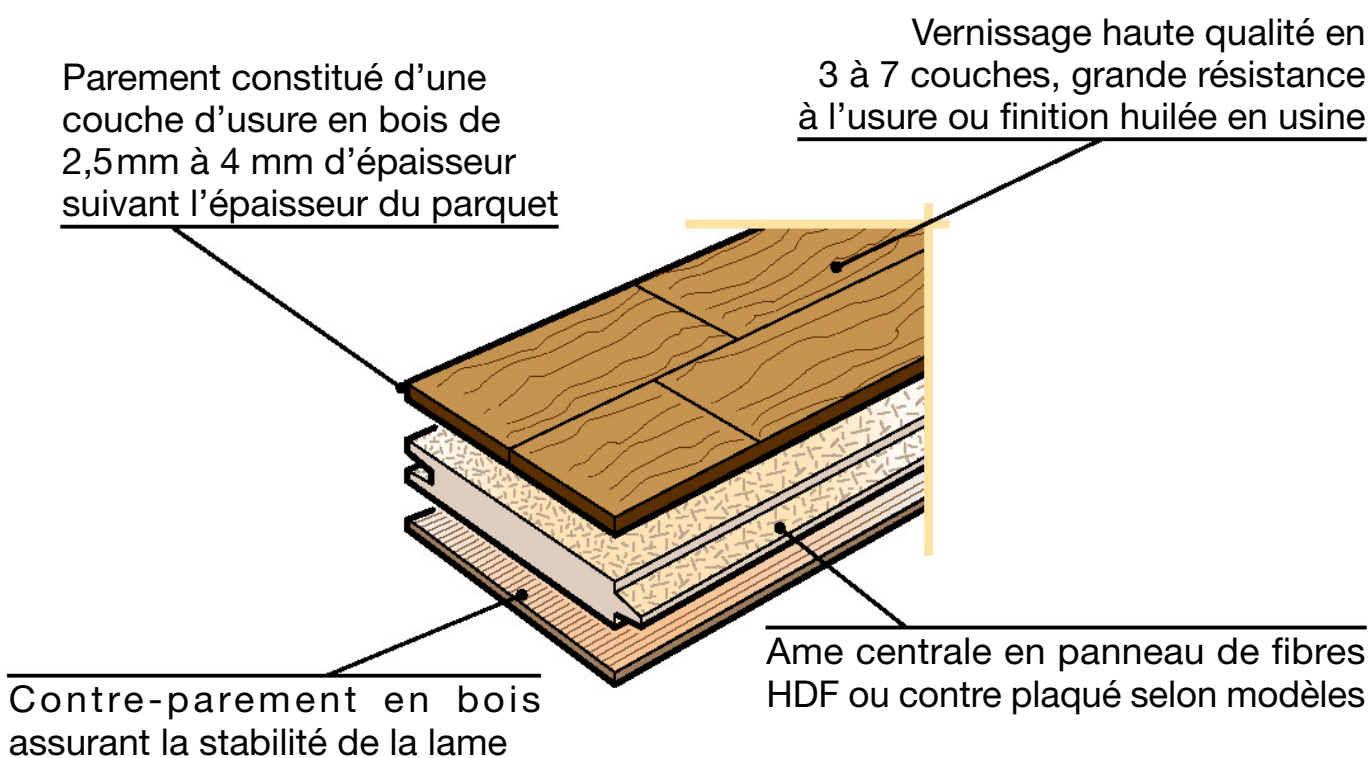
> Garantie Produits

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons les dimensions des lames et leur stabilité dimensionnelle sous réserve d'un stockage, d'une pose et d'un usage conforme aux notices et aux normes en vigueur.

	Produit	Main-d'œuvre et déplacement
Parquets Contrecollés	2 ans	2 ans
Parquets Massifs	2 ans	2 ans
Parquet Massif Conceptium silence	25 ans	2 ans
Revêtements Muraux		
Lambris en bois	2 ans	2 ans
Lambris en PVC	10 ans	2 ans
Panneaux muraux	2 ans	2 ans

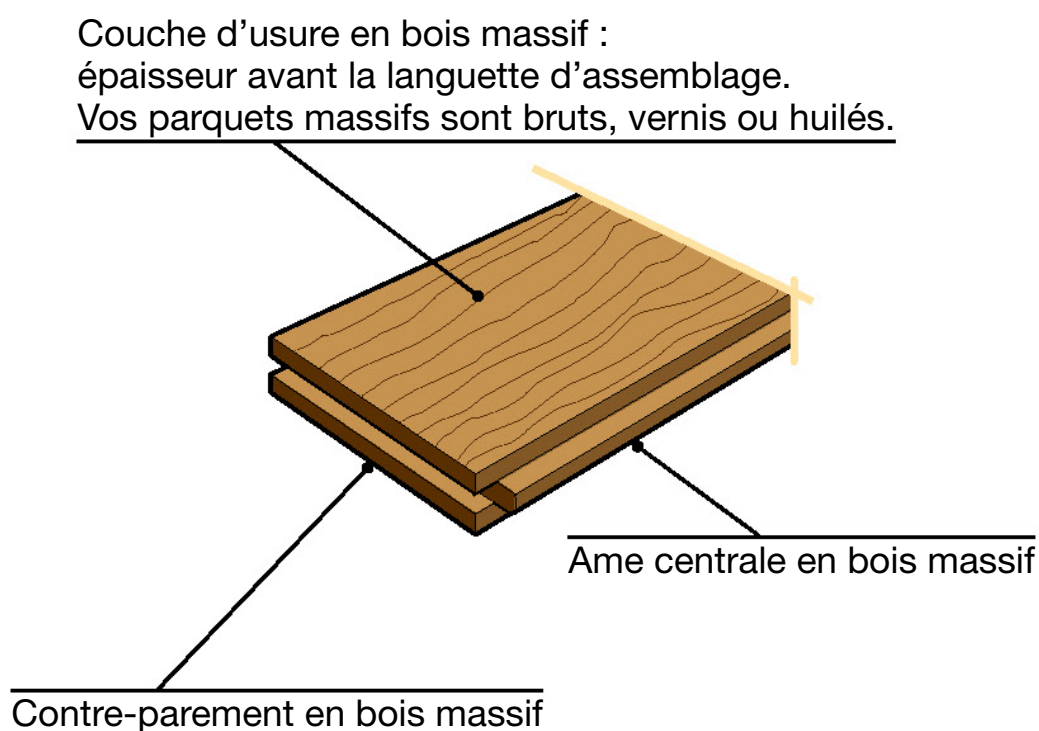
> Parquets contrecollés

Les parquets contrecollés apportent la chaleur et la noblesse du bois et peuvent être rénovés par ponçage et vitrification.



> Parquets massifs

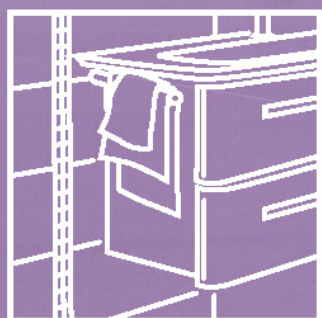
Les lames de parquet massif sont constituées d'une seule et même couche de bois épaisse. Les parquets massifs apportent la chaleur et la noblesse du bois. Grâce à une couche d'usure plus épaisse, ils peuvent être ponçés et vitrifiés à plusieurs reprises, ce qui leur confère une durée de vie plus importante. Les lames sont en bois massif d'épaisseur 12 à 23 mm.



CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

- Le poinçonnement du bois ou la dégradation de la couche de finition : abrasion (vernis, huile, teinte).
- Une évolution de la brillance et de la couleur.
- L'utilisation de la climatisation.
- Dans le cas de pose en pièces humides (salles de bains, cuisines), en dehors des produits adaptés : Teck, "Pont de bateau".
- Dans le cas de pose dans des locaux inappropriés.
- Bien maintenir un taux d'humidité dans l'air entre 40 et 60 %.

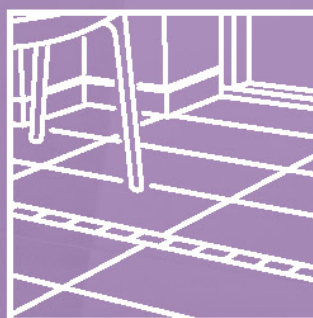
Carrelages



Carrelage de salle de bain



Carrelage de cuisine



Carrelage de sol



Carrelage de terrasse

> Pour profiter pleinement de votre carrelage

Lapeyre garantit le respect par ses fournisseurs des normes ISO de fabrication.

Tous les carrelages présentés dans le catalogue sont 1^{er} choix.

Norme tolérant un maximum de 5% de carreaux présentant un défaut visible avant la pose.

Les pictos sont une recommandation Lapeyre pour une meilleure utilisation, suivant les tests d'abrasion selon la norme ISO 10.545.7. Le classement "antidérapant" de A à C est effectué pour l'utilisation pieds nus (normes DIN 5130), en milieu humide (piscine, bac à douche), voir coefficient indiqué dans le descriptif des produits.

ATTENTION - IMPORTANT

■ Les formats et les nuances des carreaux peuvent varier selon les lots de fabrication. Vérifiez les numéros que vous trouverez sur les cartons d'emballage de vos produits. Dans tous les cas, il est souhaitable de procéder à une "pose à blanc" avant d'effectuer la pose définitive et de mélanger les carreaux en les prenant dans les différents paquets fournis.

Si les numéros de fabrication différent, cette pose à blanc est indispensable car aucune réclamation pour une différence d'aspect ne pourra être prise en compte une fois le carrelage posé.

■ Certaines plinthes se posent uniquement à l'intérieur de la maison : consultez-nous.

■ Nous vous conseillons d'éviter de placer les décors aux endroits de passage ou zone d'utilisation intensive. La plupart des décors sont réservés à une utilisation en intérieur.

■ Nous vous recommandons d'utiliser une colle et un ciment adaptés à votre type de pose, au support et au produit.

■ Entretien

■ Le Grès pressé émaillé ainsi que le Grès cérame émaillé s'entretiennent avec un détergent ordinaire (type Frais-sol).

■ Les produits non émaillés, polis ou non, sont pleine masse ou double chargement. Leur usure est moins visible, mais leur entretien nécessite un produit de protection antitâche. Consultez-

nous. Les cires et produits lustrants sont à proscrire absolument.

■ La Terre cuite doit être traitée avec des produits spécifiques.

■ Les produits fortement antidérapants sont plus difficiles d'entretien du fait de leur rugosité de surface.

Retrouvez les produits d'entretien dans notre catalogue.

Pour conserver longtemps votre carrelage, nous vous conseillons de l'entretenir régulièrement et d'effectuer notamment une réfection des joints tous les 3 ans afin d'éviter, par exemple, les infiltrations d'eau pouvant entraîner des dégâts dus au gel.

La bonne idée Lapeyre : retrouvez l'ensemble de nos produits d'entretien et leurs conseils d'utilisation auprès de nos vendeurs conseil.

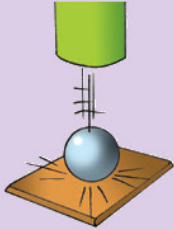
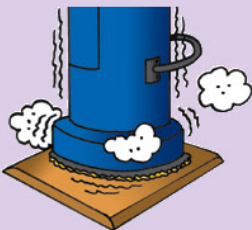
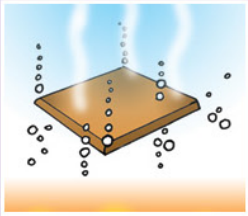
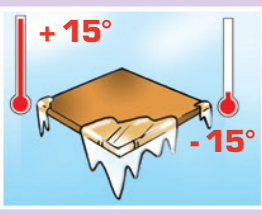
> Garantie Produits

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons la résistance aux chocs de nos carreaux selon la norme ISO 10.545.5 (résistance à l'impact) et contre une usure prématurée selon la norme ISO 510.545.7 (résistance à l'abrasion), méthode de test PEI (groupe). La classification des carrelages de sol extérieur est conforme aux normes ISO 10.545.3 et 10.545.12.

	Produit ⁽¹⁾	Main-d'œuvre et déplacement
Tous modèles	2 ans	2 ans

> Les principales normes

La classification des carrelages Lapeyre est conforme aux normes ISO de fabrication.

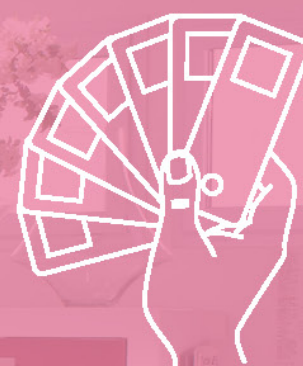
Détermination de la résistance aux chocs Résistance à l'impact Norme ISO 10.545.5 Visibilité de l'impact suite à la chute d'une bille d'acier sur un carreau collé. 	Test d'abrasion – Méthode PEI Test d'usure Norme ISO 10.545.7 Visibilité de l'usure suite à la rotation d'une charge abrasive. 
Absorption d'eau Le taux de porosité du support est relatif au support Norme ISO 10.545.3  Par absorption d'eau, on entend l'augmentation de poids (exprimé en % du poids du matériel sec) de 10 carreaux. La méthode consiste à porter les carreaux à poids constant, à les immerger dans de l'eau distillée à température d'ébullition pendant 2 heures. Après refroidissement, le matériel est séché en surface et pesé.	Résistance au gel L'absorption d'eau est liée à la résistance au gel pour les carrelages de sol extérieur* Norme ISO 10.545.12  L'essai consiste à soumettre 10 carreaux imprégnés d'eau, à 50 cycles de gel et de dégel entre les températures de -15° et +15° C. À la fin de l'essai, les échantillons ne doivent montrer aucun dégât. *La pose doit être ingélive.

> Les Conseils Lapeyre

- La livraison doit être conforme au bon de commande. Vérifier la référence sur les cartons, leur intégrité ainsi que les quantités reçues.
- Vérifier que les différents cartons possèdent bien les mêmes numéros de bain ainsi que de calibre.
- Les réclamations d'ordre esthétique et dimensionnel ne sont pas recevables après la pose.
- Assurer vous d'utiliser une colle compatible avec le type de carrelage à poser, conformément au DTU.
- Prévoyez toujours un ou deux cartons supplémentaires en cas de réparation.
- Préparation des supports : le support doit être parfaitement plan, propre, sain et sec.
- Pour les carrelage de terrasse, réaliser un jointement adéquat (étanchéité des carreaux), à entretenir régulièrement, de manière à éviter toute infiltration d'eau entre les carreaux et la production de dégâts potentiellement irréversibles en cas de gel ou de basse température.

⁽¹⁾ Nuances et calibres non suivis. ⁽²⁾ Norme présente sur les boîtes de carrelages vendus au m².

Cuisines



Finition

> Pour profiter pleinement de votre cuisine

Utilisez les fixations (chevilles et vis) adaptées à votre support (cloisons pleines, creuses...).

■ Entretien

Vérifiez régulièrement le bon état des canalisations et branchements d'eau ainsi que l'absence de condensation ou d'eau stagnante sous ou sur le meuble.

Enfoncez soigneusement les taquets en cas de nouveaux réglages des tablettes. Veillez à la bonne ventilation des appareils de cuisson, à l'étanchéité des portes de four.

Suivez les instructions de la notice de montage si les produits sont livrés démontés.

Selon la charge et l'utilisation, pensez à régler les tiroirs et les portes.

Nous vous conseillons d'entretenir régulièrement les joints d'étanchéité afin d'éviter les infiltrations d'eau pouvant entraîner une dégradation du plan de travail et des meubles.

■ Nettoyage

Entretenez régulièrement avec un chiffon légèrement imbibé d'eau savonneuse puis essuyer soigneusement avec un chiffon sec.

Ne jamais utiliser des poudres ou éponges à récurer ou de la laine d'acier, ni de lessive décapante.

Dépoussiérez soigneusement avant de nettoyer ou de détacher vos meubles.

Essayez rapidement les coulures ou éclaboussures d'eau ou de liquide sur les plans de travail ou les façades.

Utilisez des produits d'entretien adaptés à chaque matériau, notamment le bois, le verre, l'inox et résine de synthèse.

■ Sécurité

Un quart des accidents domestiques se produisent dans la cuisine : coupures, chutes, brûlures, intoxications...

Pensez au verrou magnétique pour interdire aux enfants l'accès aux produits dangereux, à la grille de sécurité à fixer devant la table de cuisson, au four porte froide ou implanté en hauteur.

Vérifiez la température maximum de l'eau chaude au robinet.

Ayez un extincteur d'incendie à portée de main pour tout type de feu.

Veillez à assurer une ventilation permanente et efficace de la pièce.

Assurez-vous d'utiliser des fixations murales, pour les meubles hauts et colonnes, adaptées à votre mur et au poids du meuble rempli.

> Garantie Produits

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons le bon fonctionnement de nos meubles, la tenue des assemblages, leur résistance aux charges, la solidité des matériaux (hors rayures) sous réserve d'un usage normal. En cas d'arrêt d'un modèle de cuisine, nous nous engageons à fournir les produits de compléments pendant 1 an (suite à commande sur présentation de la facture initiale).

	Produit	Main-d'œuvre et déplacement
Meubles		
Cuisines Access'	10 ans ⁽¹⁾	2 ans
Cuisines Étoilées	25 ans ⁽¹⁾	2 ans
Portes, faces de tiroirs, côtes décors, panneaux d'habillage, alèses, plinthes, meubles dessertes bois et inox	5 ans	2 ans
Système électrique d'ouverture des tiroirs	2 ans	2 ans
Poignées, aménagements, accessoires de crédence, range-assiettes	2 ans	-
Plans de travail et crédences		
Tous matériaux	5 ans ⁽²⁾	2 ans
Inox	15 ans ⁽³⁾	2 ans
Crédence éclairante en verre	2 ans	2 ans
Eclairages (hors ampoule, tube et LED)	2 ans	-
Modules inox	5 ans	-
Poubelles Brabantia	10 ans	-
Cuisinettes		
Pièces électriques, meuble et évier	2 ans	2 ans
Eviers⁽⁴⁾		
Tous les modèles, sauf exceptions ci-dessous	5 ans	2 ans
Eco SMC	2 ans	2 ans
Solo SMC	3 ans	2 ans
Cuve Ronde et Malta en pierre reconstituée	10 ans	2 ans
Eco à poser inox	15 ans	2 ans
Cuve carrée, Cuve ronde inox, Solo inox, Eco inox, Concept, Galiléo et Lux	30 ans	2 ans
Carrelages de cuisine murs, sols, plan de travail et table (voir page 32)		
Électroménager : toutes marques	2 ans	2 ans

Nous garantissons le bon fonctionnement de l'électroménager selon les performances indiquées dans le catalogue.

Tous nos appareils bénéficient d'un service après vente national de la marque.

Coordonnées SAV fournisseurs **électroménager**

Brandt, Sauter, Fagor : **09 69 39 25 25**

Bosch : **01 40 10 11 00**

Falcon : **0 825 875 937**

Faure - Electrolux : **08 90 71 26 67**

Beko et Leisure : **09 69 36 46 46**

Liebherr, Baumatic et Falmecc : **0 388 658 279**

Roblin et Franke : **04 88 78 59 93**

Siemens : **01 40 10 12 00**

Whirlpool : **09 69 39 02 30**

Coordonnées SAV fournisseurs **poubelles**

Brabantia : **0 800 420 636**

Robinetterie

Modèles Priméa et Kitchen	2 ans	-
Autres modèles	5 ans	-
Douchettes évier	2 ans	-

Exclusions des garanties pour la robinetterie (voir page 39)

> Garantie Finition

Produits finis en usine	5 ans	-
--------------------------------	-------	---

CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

- Une évolution de la brillance et de la couleur.
- Une modification de la structure des éléments.
- L'application d'une finition autre que celle faite en usine.
- La casse des vitrages et éléments en verre.
- Les dommages causés par les chocs et les frottements, ainsi que les dommages causés par le contact avec des produits agressifs, notamment ceux utilisés en construction (ciment, plâtre, enduit).
- Le réglage produit.
- Casse.
- Rayure.
- Fente et fissure.
- Les craquelures non traversantes sous les éviers en grès (phénomène normal lié à la cuisson du produit).
- Le mauvais entretien, la mauvaise utilisation des produits.
- Les produits avec charge d'utilisation supérieure aux caractéristiques techniques du produit.
- Les détériorations dues à l'environnement telle que l'humidité.
- Les erreurs de montage, d'installation.
- Les problématiques liées au stockage.

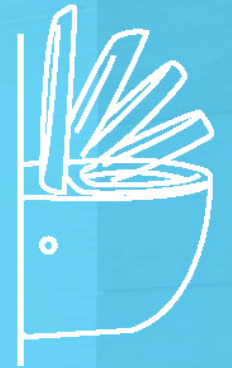
⁽¹⁾ La garantie concerne les caissons, coulisses, charnières, pieds, suspensions et systèmes relevants. ⁽²⁾ Nos plans de travail stratifiés, verre, quartz et L3S® remplissent les conditions de la norme EN 438-2. Toutefois la longévité de vos plans de travail sera améliorée avec les précautions d'usage. En particulier, il est recommandé d'utiliser systématiquement un dessous de plat et une planche à découper lors de tous vos travaux.

⁽³⁾ Pour les plans inox, nous garantissons la résistance à la corrosion et la tenue des soudures. ⁽⁴⁾ Hors accessoires et vidages 2 ans pièces.

Salle de bains



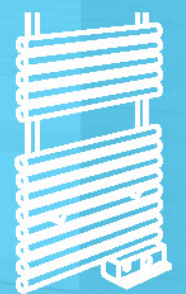
Vasque
Plan vasque
et meuble



WC et abattant



Accessoires



Radiateur
sèche-serviette



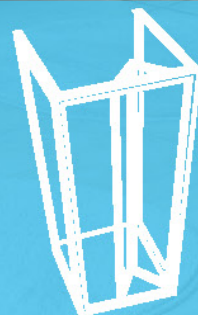
Cabine intégrale
hydromassante et
hammam



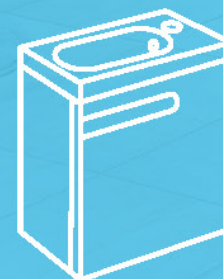
Baignoire Balnéo
Écran de
baignoire



Bac à douche



Porte et paroi
de douche



Lavabos et
Lave-mains



Bâtis supports

> Pour profiter pleinement de votre salle de bains

Utilisez les fixations (chevilles et vis) adaptées à votre support (cloisons pleines, creuses...)

■ Entretien

La bonne idée Lapeyre : pour une plus grande longévité de vos installations et un bien-être corporel avec le rinçage à l'eau douce, équipez-vous d'un adoucisseur d'eau. Mesurez votre PH grâce aux 5 bâtons de test (Réf. 1230966). Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement des canalisations et branchements d'eau. Un contrôle trimestriel des étanchéités (siphon, alimentation) est conseillé. Veillez au bon fonctionnement de votre balnéo et utilisez des nettoyants hygiéniques recommandés par Lapeyre. Certains produits tels que les bains moussants et sels sont à exclure. Ne pas utiliser des pastilles de javel et/ou colorantes dans les réservoirs des WC, cela altère considérablement les plastiques

et joints du mécanisme. Nous vous conseillons d'entretenir régulièrement les joints d'étanchéité afin d'éviter les infiltrations d'eau pouvant entraîner une dégradation du plan de toilette et des meubles.

■ Nettoyage

Attention : certaines lingettes nettoyantes altèrent la surface des matériaux. N'utilisez jamais des poudres ou éponges à récurer ou de la laine d'acier, ni de lessive décapante, ni d'acide. N'attendez pas la formation des plaques de calcaire sur vos produits. Un nettoyage régulier préserve les matériaux de vos produits.

Produits ménagers : voir les préconisations du fabricant. Essuyez rapidement les éclaboussures d'eau

ou de liquide sur les plans de toilette, façades de meubles et miroirs.

■ Sécurité

Vérifiez la température maximale de l'eau chaude aux robinets. Un réglage peut être nécessaire entre deux saisons. Veillez à assurer une ventilation permanente et efficace de la pièce. Vérifiez le bon fonctionnement du disjoncteur différentiel lié à votre produit. Durant leur installation, manipulez avec précautions les portes, parois, plans vasques et vasques en verre (à 2 personnes, munies de gants). Le moindre choc peut fragiliser le produit et amener à sa casse, immédiate ou à moyen terme (non pris en charge dans le cadre de la garantie). Ne laissez jamais un enfant sans la surveillance d'un adulte.

> Garantie Produits

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons le bon fonctionnement, l'absence de corrosion ou faïençage et la solidité pour un usage normal hors choc de nos produits de salle de bains.

	Produit	Main-d'œuvre et déplacement
Meubles, vasques et lavabos		
Meubles, vasques, plans-vasques	2 ans	2 ans
Vasques Dolmen	5 ans	5 ans
Armoires de toilette	2 ans	-
Miroirs et système éclairant ⁽¹⁾	2 ans	-
Lavabos colonne ou suspendus	2 ans	2 ans
Bidets	2 ans	2 ans
Espace Bain		
Baignoires	2 ans	2 ans
Baignoires Nirvana, Harmonie, Corfou, Néo, Sofa, Family, Océane et Audace	10 ans	2 ans
Packs et systèmes balnéo	2 ans	2 ans
Pack et système balnéo Lagune	5 ans	5 ans
Ecrans de baignoire	2 ans	2 ans
Ecrans de baignoire Bulles, Floral, Crystal, Kos, Access et Génie	5 ans	5 ans
Espace Toilette		
WC, WC avec broyeur	2 ans	2 ans ⁽²⁾
WC Univers	5 ans	5 ans
Lave-mains	2 ans	-
Pack lave-mains Ludik	5 ans	-
Bâtis	2 ans	-
Bâti Aquané	5 ans	-
Bâti Grohe	10 ans	-
Plaques de commande et mécanismes	5 ans	-
Plaques de commande	2 ans	-
Espace Douche		
Système Facilot	2 ans	-
Receveurs Passy, Aréal, Alaska	2 ans	-
Receveurs Marina, Memphis, Néo et Oxygène	5 ans	-
Receveurs Alpha, Artic	10 ans	-
Portes/parois de douche*	5 ans	5 ans
Cabines intégrale, hydromassante et hammam	2 ans	2 ans
Cabines Moonlight sans robinetterie et City	5 ans	5 ans
Systèmes éclairants (hors LED)	2 ans	-
Radiateurs sèche-serviettes		
Electriques et mixtes	2 ans ⁽³⁾	-
Eau chaude et modèle Slimm	5 ans ⁽³⁾	-

> Garantie Accessoires

Accessoires de douche, bain, WC	2 ans	-
Série d'accessoires		
Série Glamour/Sloop/Domino ⁽⁴⁾	10 ans	-
Série Atlanta, Piazza	5 ans	-
Série Saïgon, Bahia	2 ans	-
Série City, Élégance, Itys, Fix	2 ans	-
Abattants		
Monaco, First, Série Color, Série Trendy	2 ans	-
Murmure	5 ans	-



CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

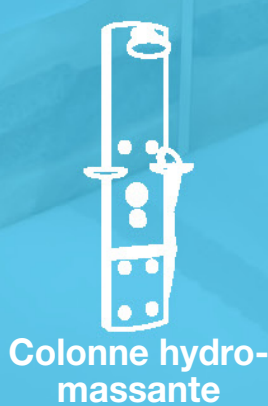
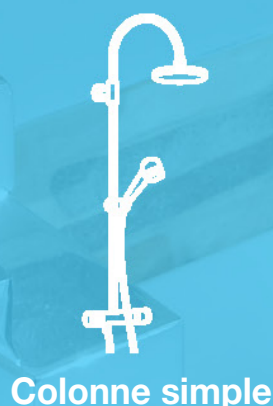
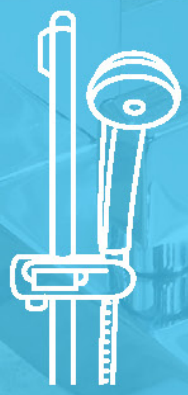
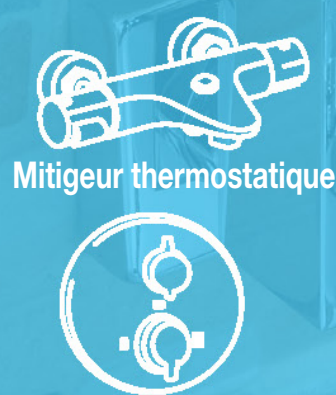
- La casse des miroirs et éléments en verre.
- Usure normale des joints d'étanchéité.
- Déterioration du traitement de surface due à une forte teneur en calcaire de l'eau.
- Les pièces d'usure.
- L'entretien.
- Le réglage produit.
- Casse.
- Rayure.
- Fente et fissure.
- Montage incorrect et inadapté.
- Toutes détériorations provoquées par un corps étranger.
- Utilisation de produits corosifs ou abrasifs.
- Evolution de la couleur.

⁽¹⁾ Hors ampoule, tube et LED.

⁽²⁾ Hors mécanisme et abattant (pas de garantie main-d'oeuvre). Coordonnées SAV fournisseur, WC avec broyeur : **SFA : 0 810 05 90 02.**

⁽³⁾ Coordonnées SAV fournisseur radiateurs et sèche-serviettes : **Acova : 0890 71 01 30.** Dans le cas d'une pose Lapeyre, contactez le service Installation de votre magasin Lapeyre. ⁽⁴⁾ Hors accessoires WC Domino : garantie 5 ans produit. * Sauf modèle Nova, garantie 2 ans produit, main d'œuvre et déplacement.

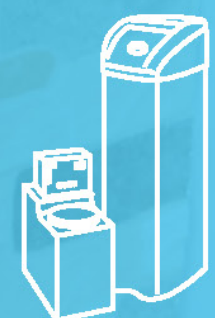
Robinetterie & accessoires



Chauffe-eau



Aérateur/VMC



Adoucisseur



Combiné antitartre

> Pour profiter pleinement de votre robinetterie

Utilisez les fixations (chevilles et vis) adaptées à votre support.

■ Entretien

La bonne idée Lapeyre : pour une plus grande longévité de vos installations et un bien-être corporel avec le rinçage à l'eau douce, équipez-vous d'un adoucisseur d'eau. Afin de préserver votre robinetterie au moment de l'installation et d'en profiter durablement, il faut absolument purger vos tuyaux d'alimentation avant raccordement.

Retrouvez aussi nos produits d'entretien auprès de nos vendeurs conseil.

Pour la longévité de votre robinetterie. L'utilisation d'un combiné antitartre limite le dépôt de tartre et protège vos appareils.

Un adoucisseur préserve le rendement d'origine de vos mitigeurs et mélangeurs. Suivez les instructions de la notice de montage si les produits sont livrés démontés.

Suivez les instructions du guide de pose ou respectez les règles de l'art pour la pose des produits.

Pour conserver à votre ensemble de douche l'éclat du neuf, entretenez-le à l'eau savonneuse, sans utiliser de produits agressifs. Dévissez le brise-jet de votre mitigeur et les grilles de vos douchettes pour retirer les impuretés et le calcaire, car un mauvais écoulement de l'eau peut détériorer les mécanismes internes.

■ Nettoyage

Vérifiez la température maximale de l'eau chaude aux robinets.

Le mitigeur thermostatique est étalonné en usine.

Cependant, les caractéristiques de votre circuit d'eau pouvant l'influencer, un ajustement peut être nécessaire. Afin d'éviter un entartrage de votre cartouche, nous vous conseillons de manœuvrer régulièrement le mitigeur. En cas de dérèglement, il convient de détartrer la cartouche.

> Garantie Produits robinetterie

Outre les cas couverts par les Garanties Légales, nous garantissons nos produits contre les **fissures, piqûres, craquelures et décollement de chrome**. Nous garantissons le bon fonctionnement mécanique des produits.

	Produits	Main-d'œuvre et déplacement
Mitigeurs & Mitigeurs thermostatiques	5 ans	-
Mélangeurs	5 ans	-
Robinetterie pour lave-mains	5 ans	-
Robinetteries encastrées	5 ans	-
Kits de douche et colonnes de rénovation	5 ans	-
Colonnes de douche		-
Robinetterie	5 ans	-
Pomme haute, douchette et flexible	2 ans	-
Système Variation	5 ans	-

Robinetterie de cuisine : voir p 35.

> Garantie Produits traitement de l'eau et de l'air et Chauffe-eau

Outre les cas couverts par la garantie légale, nous garantissons le bon fonctionnement mécanique.

Selon descriptif catalogue

Chauffe-eau électrique		
Chauffe-eau l'Atout prix Lapeyre	cuve 3 ans ⁽¹⁾	-
Chauffe-eau cumulus	cuve 5 ans ⁽²⁾	éléments électriques 2 ans
Chauffe-eau ACI SAUTER/PRODIGIO	cuve 5 ans ⁽³⁾	éléments électriques 2 ans
Chauffe-eau plat	cuve 7 ans ⁽²⁾	éléments électriques 2 ans
Traitement de l'air		
Aérateur électrique / VMC	2 ans	-
Traitement de l'eau		
Adoucisseurs	3 ans	1 an
Bouteilles de résine	10 ans	-
Combiné antitartre pilothépos	5 ans	-
Pilotépure goût et odeur (hors consommables)	5 ans	-

> Garantie Accessoires

Bouteilles, résines, bac à sel pour adoucisseurs	10 ans	-
Panneaux et receveurs à carreler	2 ans	-
Panneaux d'habillage Panodéco	5 ans	-
Briques de verre	2 ans	-



CE QUE NE COUVRE PAS LA GARANTIE

- Montage incorrect et inadapté.
- Toute détérioration provoquée par un corps étranger.
- Détérioration du traitement de surface due à une forte teneur en calcaire de l'eau.
- Utilisation de produits corrosifs ou acides.
- Dégâts dus au gel.
- Traitement couleur.
- Les pièces d'usure, joints toriques, etc.
- Le réglage produit.
- Casse.
- Rayure.

⁽¹⁾ Pièces détachées : 1 an (15 L) et 2 ans (200 L). ⁽²⁾ Pièces détachées : 2 ans. ⁽³⁾ Pièces détachées : 5 ans. Coordonnées SAV **SAUTER** : 09 77 42 42 42. **VORTICE - Sté ATOM** : 03 27 31 88 64. **CPED** : 01 34 20 10 78. Dans le cas d'une pose Lapeyre, contactez le service Installation de votre magasin Lapeyre.

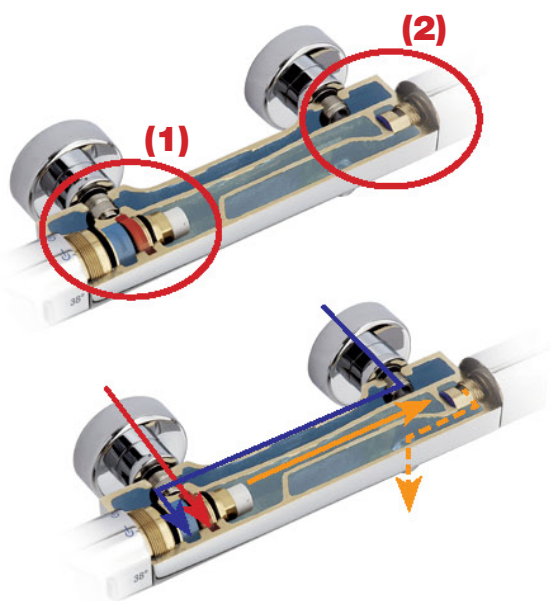
Mieux comprendre le fonctionnement de sa robinetterie

> Les mélangeurs



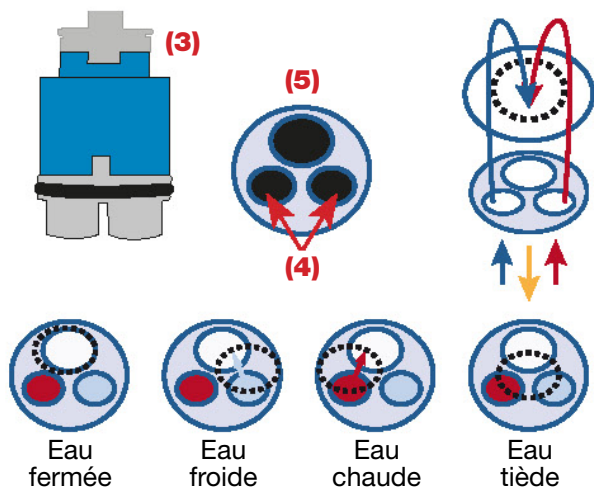
- Un mélangeur est un robinet à deux têtes : la première tête (à gauche) pour l'eau chaude et la deuxième (à droite) pour l'eau froide. Pour obtenir à la fois, le bon débit et la bonne température, il faut actionner proportionnellement les deux têtes.
- **Seuls les mélangeurs sont compatibles avec les productions d'eau chaude instantanées. Ex : chauffe-eau à gaz sans réserve d'eau.**

> Les mitigeurs thermostatiques



- Les mitigeurs thermostatiques sont composés d'un corps en laiton, chromé à l'extérieur ou avec une finition couleur. Très résistants, leur rôle consiste à guider l'eau aux travers de leurs diverses chambres, vers différents organes : **la cartouche thermostatique⁽¹⁾ et la tête de débit⁽²⁾**
- **La cartouche thermostatique⁽¹⁾** reçoit directement l'eau chaude et l'eau froide. Elle est chargée de réaliser le mélange, pour obtenir la température voulue (réglée via la manette fixée dessus) avant d'envoyer l'eau vers la tête de débit. **La tête de débit⁽²⁾** reçoit l'eau tempérée et va servir à réguler le débit de l'eau en sortie de la robinetterie.
- **Afin d'assurer un bon fonctionnement ainsi qu'une bonne régulation de l'eau chaude, ces produits ne sont compatibles qu'avec une production d'eau chaude non instantanée. Ex : chauffe-eau électrique, type cumulus, ou chaudières à gaz avec cuve tampon. Pour plus de certitude, contactez votre installateur.**

> Les mitigeurs



- Leur rôle est exactement le même que les mitigeurs thermostatiques, réguler la température et le débit de l'eau. La seule exception réside dans le fait qu'il n'y a pas de repère sur la manette de cette robinetterie permettant de revenir à une température de sortie prédéfinie. Les mitigeurs contiennent une seule cartouche régulant température et débit⁽³⁾ au jugé de l'utilisateur. Cette cartouche est constituée de deux facettes en céramique. **La facette inférieure comporte deux ouvertures** à travers lesquelles passent les arrivées d'eau⁽⁴⁾ et une ouverture par laquelle repart l'eau tempérée⁽⁵⁾. **La facette supérieure comporte une seule ouverture qui régule le mélange** en se positionnant au-dessus des ouvertures de la facette inférieure selon le déplacement de la manette par l'utilisateur.
- **Afin d'assurer un bon fonctionnement ainsi qu'une bonne régulation de l'eau chaude, ces produits ne sont compatibles qu'avec une production d'eau chaude non instantanée. Ex : chauffe-eau électrique, type cumulus, ou chaudières à gaz avec cuve tampon. Pour plus de certitude, contactez votre installateur.**

> Les colonnes de douches



- Qu'elles soient hydromassantes ou non, les colonnes de douche reprennent le même fonctionnement qu'un mitigeur thermostatique. En plus de leur tête de débit et de leur cartouche thermostatique, elles possèdent également un sélecteur. Ce sélecteur est tout simplement une vanne chargée de diriger l'eau vers le pommeau eau, la douchette et/ou les buses, selon le désir de l'utilisateur.
- **Afin d'assurer un bon fonctionnement ainsi qu'une bonne régulation de l'eau chaude, ces produits ne sont compatibles qu'avec une production d'eau chaude non instantanée. Ex : chauffe-eau électrique, type cumulus, ou chaudières à gaz avec cuve tampon. Pour plus de certitude, contactez votre installateur.**

Quelles sont les causes d'altérations possibles d'une robinetterie

Vous l'aurez compris, le bon fonctionnement d'une robinetterie est en fait lié à l'intégrité de son corps (absence de fissures) ainsi qu'au bon fonctionnement de ses organes :

- La cartouche, qu'elle soit thermostatique ou non
- La tête de débit
- Le sélecteur

Afin d'offrir à nos clients l'assurance de posséder un produit performant, toutes les robinetteries vendues par l'enseigne LAPEYRE sont contrôlées préalablement en usines. Les cartouches sont également testées en eau, à une pression nettement supérieure à celle des réseaux domestiques. C'est d'ailleurs pour cela que parfois quelques gouttes d'eau peuvent encore s'échapper de votre produit, au déballage.

Les principales causes de dysfonctionnement d'une robinetterie restent donc liées à la qualité de l'eau et de l'installation sur laquelle ces dernières sont raccordées.

- Les cartouches thermostatiques⁽¹⁾ ainsi que les têtes de débit⁽²⁾, sont sensibles au calcaire. Une gangue de calcaire peut se déposer sur ces dernières et gêner les arrivées d'eau, il en résulte une perte de débit d'eau et des soucis de réglage de température. Afin d'éviter ce problème, il faut penser de temps en temps à actionner les manettes du mitigeur afin d'éviter la stagnation du calcaire. Penser à le faire également pour les sélecteurs. **L'idéal restant bien sûr d'installer un adoucisseur d'eau. Nos vendeurs pourront vous conseiller en magasins.** Afin de résoudre ce problème, il vous est possible de démonter ces organes, en suivant la notice fournie avec ce produit, de les plonger quelques minutes dans du vinaigre blanc tiédi et de les remonter.
- Les cartouches des mitigeurs simples sont sensibles aux impuretés. La moindre particule qui viendrait à passer entre les facettes de céramique, pourrait créer une rayure, chemins préférentiel où circulerait l'eau. En général, cela se traduit par un mitigeur qui goutte même en position fermée. **C'est pourquoi, avant tout raccordement de robinetterie à une installation, penser à vidanger au préalable les tuyaux en laissant couler un peu d'eau, qui évacuera les impuretés et les éventuelles particules de cuivre issues de la découpe des tuyaux.**

Penser donc à bien entretenir vos robinetteries. Les notices de nos produits comportent les instructions d'entretien, d'étalonnage de température des cartouches thermostatiques ainsi que de changement des différents organes. **Faites vérifier par votre installateur la pression d'eau de votre réseau, qui doit être au maximum de 3,5 bars. Les surpressions tout comme les coups de béliers dans l'installation (pénétration d'air dans les tuyaux à la fermeture de l'eau) endommagent rapidement la robinetterie. Penser à faire installer au besoin un réducteur de pression ainsi qu'un système anti-coups de bélier.**

Garanties Légales

relatives aux défauts de conformité et aux vices rédhibitoires

reproduites conformément à l'article L.211-15 du code de la consommation indépendamment de la garantie commerciale Lapeyre, l'enseigne reste tenu des défauts de conformité du bien au contrat et des vices rédhibitoires dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du code civil.

> Extraits du code de la consommation

■ **Art. L. 211-4.** Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance.

Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

■ **Art. L. 211-5.** Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1° Etre propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

■ **Art. L. 211-12.** L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Extraits du code civil

■ **Art. 1641.** Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

■ **Art. 1648** (premier alinéa). L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

■ **Art. 1792-2.** La présomption de responsabilité établie par l'article 1792 s'étend également aux dommages qui affectent la solidité des éléments d'équipement d'un ouvrage, mais seulement lorsque ceux-ci font indissociablement corps avec les ouvrages de viabilité, de fondation, d'ossature, de clos ou de couvert.

Un élément d'équipement est considéré comme formant indissociablement corps avec l'un des ouvrages de viabilité, de fondation, d'ossature, de clos ou de couvert lorsque sa dépose, son démontage ou son remplacement ne peut s'effectuer sans détérioration ou enlèvement de matière de cet ouvrage.

Vous avez une question ?

- La Responsable du Service Client et son équipe sont à votre écoute pour répondre aux questions que vous voudrez bien leur soumettre : Lapeyre – Service Client 93533 Aubervilliers Cedex.

Vous souhaitez donner votre avis ?

- Sachez que dans un souci constant de vous servir et vous offrir des produits performants, nous faisons réaliser des enquêtes de satisfaction par mail.
- Si vous êtes sollicités dans ce cadre, nous vous remercions de vos observations et suggestions auxquelles nous accorderons la plus grande attention.

Pour connaître le call center dont vous dépendez, il vous suffit de localiser de quelle région dépend le magasin où vous avez acheté votre produit ou le magasin le plus proche de l'endroit où le produit est installé.

**Call center
SAV Nord Ouest**

Tél. : 09.69.32.49.49*
E-mail : sav.no@lapeyre.fr

**Call center
SAV Sud Ouest**

Tél. : 09.69.32.49.51*
E-mail : sav.so@lapeyre.fr

**Call center
SAV Est**

Tél. : 09.69.32.49.56*
E-mail : sav.est@lapeyre.fr

**Call center
SAV Sud Est**

Tél. : 09.69.32.49.52*
E-mail : sav.se@lapeyre.fr

**Call center
SAV Île-de-France****

Tél. : 09.69.32.49.57*
E-mail : sav.idf@lapeyre.fr



Avant de contacter votre call center, gagnez du temps en vous munissant de votre facture d'achat et de photos du problème rencontré. Ces éléments vous seront demandés systématiquement pour l'ouverture d'un dossier SAV.

* Joignable du lundi au samedi, coût d'un appel local. **Hors magasin d'Aubervilliers : se rapprocher directement du magasin.



10-31-1420 / Certifié PEFC / pefc-france.org



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.